



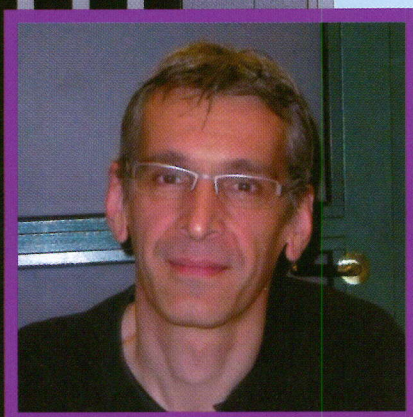
AUVERGNE
ARCHITECTURES

REVUE
DU CONSEIL
REGIONAL
DE L'ORDRE
DES
ARCHITECTES
N° 57
Avril 2012
6 €
ISSN : 1240-2486

Le développement territorial à pignons sur rue

DOSSIER

Architecture et patrimoine

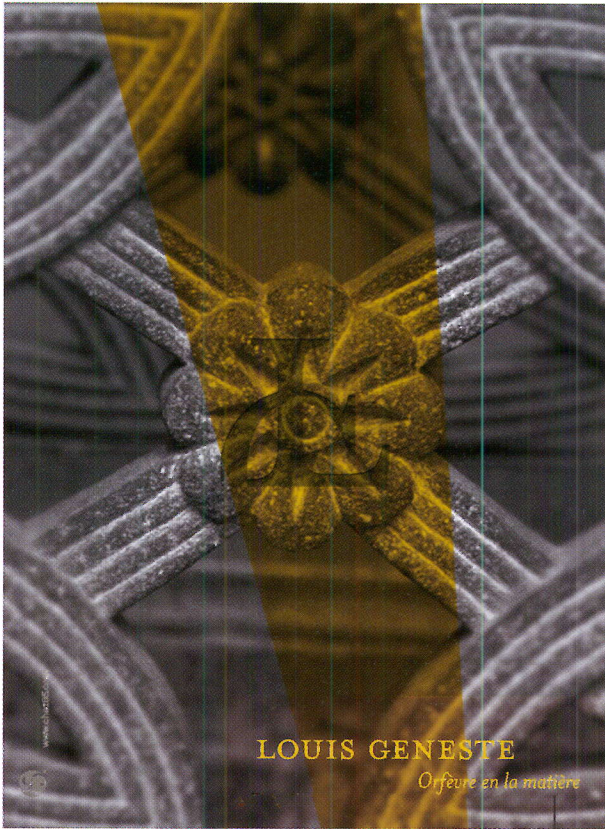


REGARDS

Yves Guérin

Bruno Reyne, nouveau président du Conseil régional de l'Ordre des architectes

www.louisgeneste.com



LOUIS GENESTE
Orfèvre en la matière

30, rue Gutenberg - Clermont-Fd
t. 04 73 98 50 70

Le Groupe

INGÉROP

Grand Centre

L'Ingénierie partenaire indépendante dans les métiers :
Bâtiment



URBALAD - (Architecte : CHAIX & MOREL)



COLLÈGE RIOM - (Architecte : AD QUAT / J. SAVEAU)



EHPAD RIOTORD, (Architecte : BONNET & TEISSIER)



STADE M. MICHELIN (Architecte : D. AMEIL)



CENTRE J. PERRIN (Architecte : CRR)

**Énergie & Industrie, Transports, Infrastructures,
Eau & Environnement**

ZI de Ladoux - Rue Verte - BP 30200 - 63118 CÉBAZAT
Tél. 04 73 16 34 34 - Fax 04 73 23 01 77
ingerop.clermont@ingerop.com
www.ingerop.com

nodal

Bureau de dessin

Votre partenaire pour la réalisation
de tous vos documents graphiques:
de l'avant-projet à l'exécution:

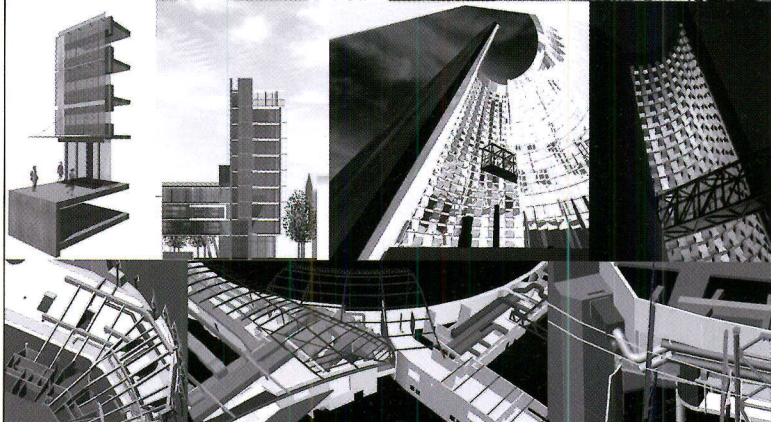
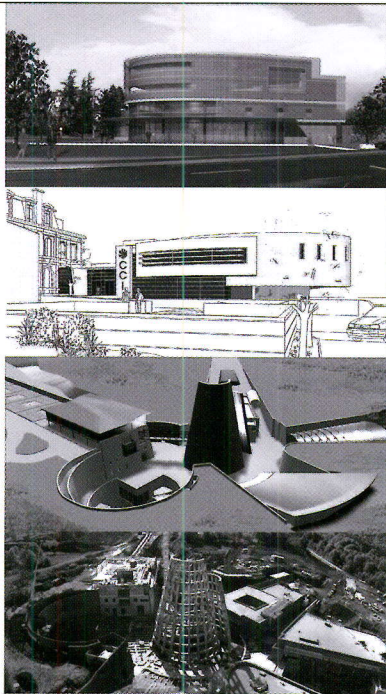
- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur,
nous répondrons à vos souhaits:

Contactez-nous !



86 rue Pierre Estienne
ZAC la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr



P H O T O G R A P H I E S



Piscine de Cournon.
C+M Architectes

D ' A R C H I T E C T U R E S

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE
CHRISTOPHE CAMUS
www.christophecamus.com

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

4

maison de l'archi

- "Paysages ordinaires"
- Archipédagogie : " le duo pour transmettre l'architecture"

5

conseil de l'ordre

- Conférences à l'École d'architecture
- Bruno Reyne, nouveau président de l'Ordre : quatre objectifs pour 2013
- CERC : à l'écoute de la construction régionale

6

actualité

- IADT : Le développement territorial a pignons sur rue

8

actualités-brèves

- Filière pierre : état des lieux et mobilisation
- Aurillac : Premier projet dans l'éco-quartier du Vialenc
- Charlotte Dumas et Mathieu Arrieta : Une mention spéciale pour leur projet de tapisserie contemporaine
- Extension de la Maison de Gergovie : Dans les plis du paysage
- Qatar : La "French touch" à Doha
- La Pardieu, Clermont-Ferrand : Extension du centre de gestion de la fonction territoriale
- Vulcania : la nouvelle billetterie

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Edition :
**Ordre des Architectes
 Région Auvergne,**
 40 bd Charles-
 de-Gaulle
 63000
 Clermont-Ferrand.
 Tél. 04 73 93 17 84
 Fax. 04 73 93 17 22
www.archi-auvergne.org
ordre@archi-auvergne.org
**Directeur
 de la publication :**
 Bruno Reyne
Rédacteur en chef :
 Roland Ondet
Comité de rédaction :
 Jean-Claude Collet/
 Christine Descœur/
 Claude Maitrias/
 Anne Montrieul/
 Claire Serin-De Castro.

Conception-réalisation :
 De Bussac
 Créations imprimées
 IMPRIM'VERT
www.debussac.fr
 Avec la participation
 de Vice Versa pour la
 réalisation graphique,
 de Denis Couderc
 et Michel Renaud
 pour la rédaction
Photos :
 Christophe Camus
 (sauf mention contraire)
Publicité :
 De Bussac /
 Frédéric Baudonnat
 04 73 90 14 34
Dépôt légal :
 2^e trimestre 2012
 ISSN : 1240-2486

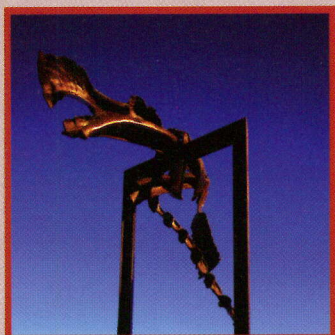


Photo : Christophe Camus

sommaire

- La Coloc' à Cournon d'Auvergne : Un lieu transparent
- Trois hectares en centre-ville (Clermont-Ferrand) : La résurrection de l'école Franc Rosier

13

dossier

Architecture et patrimoine

- Réflexions des architectes des Bâtiments de France

- L'usine Fontanille, au Puy-en-Velay : Ecologie au point d'archi
- Salers (Cantal) : Restauration de la Maison du bailliage
- Saint-Flour : Entrée libre
- Comment marier les styles
- Le restaurant de Serge Vieira à Chaudes-Aigues (Cantal) : Une question de dosage
- La réponse des spécialistes de la DRAC : A quel moment doit-on sauver le patrimoine ?
- Le Broc (Puy-de-Dôme) : Un projet contemporain qui s'inspire du passé féodal

N° 57

Avril 2012

Prix au numéro :

6 €.

Abonnement :

15 €.

Photo de couverture :
 IADT : Le développement territorial a pignons sur rue
 Photo : Christophe Camus

Vignette :
 Bruno Reyne, nouveau président du Conseil régional de l'Ordre des architectes
 Photo : Ordre des Architectes

- Aurillac : Un cinéma urbain
- Les jardins du Bost, à Bellerive-sur-Allier : Programmes croisés sur fond de patrimoine
- Artisan et Artiste : les acteurs du savoir-faire
- Moulins : Retour de formes pour les Halles
- Clermont : La nouvelle histoire de l'hôpital Fontmaure

23

clin d'œil

J'accuse

23

livre

- Clermont au loin, chronique périurbaine

24

regards

Exposition des œuvres d'Yves Guérin à Clermont
L'homme qui défie l'espace

26

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

e n j e u

UMPING, à qui la faute ? La faute à tout le monde :

- Fautifs les maîtres d'ouvrage qui voient dans ces propositions une aubaine pour diminuer le coût de leurs opérations. Diminuer le montant de la facture initiale OUI mais pas celui du coût global. Un projet mal étudié, un chantier mal suivi, c'est autant d'euros dans les travaux supplémentaires, dans les frais de fonctionnement du bâtiment, dans la facture énergétique, dans les travaux de rénovation, dans les procédures de sinistre et par conséquent dans les montants des primes d'assurances.
- Fautifs les maîtres d'ouvrage qui considèrent que lors de l'appel d'offres la meilleure note du critère prix doit être donnée au moins disant et non pas à celui qui est le plus proche de l'estimation ou à celui qui est le plus proche inférieur de la moyenne des offres (en éliminant l'offre la plus haute et l'offre la plus basse).
- Fautifs encore les maîtres d'ouvrage qui ne prennent pas la décision d'éliminer les offres anormalement basses comme le leur permet le code des marchés publics.
- Fautifs les maîtres d'ouvrage qui ne demandent pas l'ensemble des prestations attendues des contrats signés. Ils achètent une mission de services sur laquelle ils sont lésés. Il est de leur droit, et même de leur devoir d'exiger la totalité des documents et études qui se réfèrent à la mission de l'équipe de maîtrise d'oeuvre selon la loi MOP.
- Fautive la méthode de calcul des honoraires au pourcentage qui nous fait oublier qu'un projet ce n'est pas un pourcentage mais c'est : concevoir, étudier, dessiner, réaliser, diriger, coordonner, vérifier. Un projet, c'est des heures de travail qu'il faut savoir estimer et qu'il faut savoir rémunérer.
- Fautives la formation initiale et la formation continue qui ne savent pas apprendre aux professionnels à estimer la valeur de leur travail, le montant d'un coût horaire d'agence, l'estimation du temps à passer sur telle ou telle opération.
- Fautifs les Bureaux d'études qui acceptent avec certains ce qu'ils n'acceptent pas avec d'autres ; des missions à 153,75 € ! Missions au rabais qui ne veulent plus rien dire. Comment penser qu'un BET va remplir une mission APS ou APD avec à peine 1 h1/2 de travail ?
- Enfin, et surtout, fautifs tous les architectes (60 %) qui pensent que la meilleure façon de survivre à la crise c'est d'obtenir des marchés coûte que coûte. Peu importe le montant, pourvu que nous soyons moins chers que les autres confrères.
- Fautifs tous les architectes qui confondent DET et OPC jusqu'à sous-estimer largement (pour ne pas dire brader) la seconde au mépris des responsabilités qu'elle

engendre. Ces deux missions sont différentes, elles ont des caractéristiques propres, des documents contractuels propres et demandent des temps de travail radicalement différents.

Combien d'agences connaissent leur coût horaire moyen ? Le Conseil National de l'Ordre a mis à disposition depuis longtemps des outils qui nous permettent d'estimer, d'évaluer la valeur de ce coût horaire selon les types d'agence, le nombre de collaborateurs, le montant des salaires réels et/ou envisagés. Alors pourquoi ne pas se servir de ces outils ? Il faut donner 30 minutes de votre temps pour calculer la valeur horaire de votre entreprise. Ces 30 minutes ne valent-elles pas la vie et la connaissance de votre agence ? Fuite en avant, érosion lente mais inéluctable de notre profession et de l'architecture qui va avec... 11,50 % - 10,50 %... 8,50 %... et aujourd'hui déjà 6,50 %, demain 5,50 %... 3 % pour des missions de base additionnée de l'EXE, de l'OPC et du SSI avec des bâtiments au label BBC toujours de plus en plus complexes techniquement et normativement. Obligation de résultat sur le chantier avec contrôle et test d'étanchéité à l'air qu'il va falloir assurer et assumer. Et demain ? Combien d'architectes en dessous du SMIC horaire ? Combien de cessations d'activité ? Quels salaires pour nos collaborateurs et pour nous ? Il faut arrêter cette course vers la paupérisation de nos agences. STOP ! OUI les honoraires sont libres, OUI chacun a le droit de vouloir gagner le salaire qu'il veut mais pour quel résultat, quelle architecture ? La meilleure façon de faire face à la crise, c'est ensemble. Faisons face à nos responsabilités et aux attentes des maîtres d'ouvrage. Revendiquons nos différences architecturales, la richesse de notre savoir-faire, nos capacités de gestion d'équipe, la multiplicité de nos connaissances. Rendons-nous indispensables, concevons des projets durables, sensés, intelligents. Donnons-nous le temps du travail, de la réflexion, de la gestation. Donnons-nous les moyens de mettre au premier rang de l'acte de construire la création architecturale. Ne sommes-nous pas avant tout des architectes ?

Donnons-nous les moyens de la formation continue, de nous maintenir à niveau, donnons-nous les moyens de conserver nos outils de travail à jour, et tout simplement donnons-nous les moyens de remplir nos missions, aussi nombreuses soient-elles. Soyons ambitieux.

"Il est peu judicieux de payer trop cher, mais payer trop peu est encore pire. Lorsque l'on paie trop peu, on perd parfois tout, car l'article que l'on a acheté était incapable de faire ce pourquoi on l'avait acheté." (John Ruskin)



ORDRE DES
 ARCHITECTES
 AUVERGNE

Bruno Reyne
 Président de l'Ordre des Architectes



Parmi les activités initiées ou relayées par la Maison de l'architecture en Auvergne, il faut signaler une expositions, et un site Internet :

“Paysages ordinaires”

de Xavier Zimmermann, à Saint-Flour et Yssingeaux, du 26 avril au 16 mai 2012

Artiste polymorphe (photographe, vidéaste, sculpteur...), il étudie la perception des paysages et de l'environnement, tout en s'attachant à en rendre sensibles les parties non visibles. Deux séries d'images seront exposées au lycée professionnel agricole Louis-Mallet, à Volzac (Saint-Flour, Cantal), et à l'EPLEFPA du domaine de Chamouroux, à Yssingeaux (Haute-Loire), dans le cadre du projet fédérateur régional de sensibilisation "Patrimoine rural, architectures et paysages".

ArchipedagogiE : “ le duo pour transmettre l'architecture”

Lancé au début du mois de février par le CNOA et le réseau des Maisons de l'architecture, le site www.archpedagogie.org s'annonce comme un "portail multipartenarial" apte à développer la place de l'architecture dans l'enseignement de l'histoire des arts. Formations pour architectes ou enseignants, ateliers, animations et conférences dédiées : le site recense l'existant, propose les actions les plus proches de votre région mais peut aussi recueillir la vôtre et l'inscrire à son sommaire...

Conférences à l'École d'architecture

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) propose différents cours publics et conférences. Renseignements complémentaires au 04 73 34 71 55.

Jeudi 12 avril à 19 h

“Traité d'architecture sauvage”, conférence de Jean-Paul Loubes, architecte, anthropologue, enseignant-chercheur, dans le grand amphithéâtre de l'ENSACF (cycle "Pluie d'Eteh", éco-conception des territoires et espaces habités)

Lundi 23 avril, de 18 h à 19 h 30

“Médiévalisme et monde industriel”, cours public "Art, architecture et patrimoine" d'Alain Charre, enseignant ENSACF, à l'espace municipal Georges-Conchon

Lundi 14 mai, de 18 h à 19 h 30

“La tabula rasa des modernes”, cours public d'Alain Charre à l'espace municipal Georges-Conchon

Mardi 15 mai à 19 h

Conférence de Christophe Cuzin, artiste peintre en bâtiment, dans l'amphithéâtre de l'ENSACF

En mai (date à préciser)

“À la recherche d'un isolant biosourcé à partir de résidus agricoles”

conférence de l'équipe de recherches pluridisciplinaires Demether, dans l'amphithéâtre de l'ENSACF

Lundi 11 juin, de 18 h à 19 h 30

“La reconquête de l'héritage” cours public d'Alain Charre à l'espace municipal Georges-Conchon

BUREAU D'ÉTUDES STÉPHANE NIGGLI
38 RUE NIEL
63100 CLERMONT-FD

TÉL. 04 73 91 93 93
FAX : 04 73 91 93 94
sarles2n@orange.fr
www.cs2n.fr

CS2N économie DE LA CONSTRUCTION

Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

60, Rue Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04.73.34.29.29 - Fax : 04.73.34.96.66
Email : seec.clermont@gmail.com

betmi s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière
Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42
E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

**Bruno Reyne,
nouveau président de l'Ordre**

Quatre objectifs pour 2013

Après la démission de Geneviève Panthéon fin janvier, le Conseil régional de l'Ordre des architectes a élu le 10 février 2012 Bruno Reyne à la présidence. Il présente ici ses intentions pour les deux années à venir.

Associé au sein de l'agence Mines, à Clermont-Ferrand, Bruno Reyne était jusque là vice-président, fonction dans laquelle il est remplacé par Rodolphe Céliqua ; Claire Serin-De Castro reste vice-présidente et Karine Enjolras est responsable du domaine juridique. Bruno Reyne souhaite placer le fonctionnement à venir sous les auspices d'une forme de "coprésidence" avec ces trois personnes, « avec l'appui des compétences de tous les conseillers » (voir liste ci-dessous).

En guise de programme, le nouveau président évoque quatre grands thèmes à traiter d'ici la fin 2013, dans la lignée de la mandature de Geneviève Panthéon. Le premier est la mise en place d'un centre de formation. « L'Ordre est à l'initiative de ce projet déjà bien avancé, précise Bruno Reyne, mais il n'a pas vocation à le gérer à long terme. Nous voulons qu'il soit créé rapidement pour proposer des formations répondant aux besoins de la profession, à un coût raisonnable et avec un souci de proximité : des sessions pourraient avoir lieu dans les différents départements. »

Les deux objectifs suivants se rejoignent : la recherche de nouveaux locaux pour l'Ordre, plus grands, mieux adaptés et accessibles, ira de pair avec une restructuration du bureau des deux salariées, Caroline Buisson, secrétaire du Conseil, et Sandrine Juillard, juriste, recrutée en décembre 2011. Cette dernière va prendre en charge les dossiers juridiques, pour le Conseil mais aussi pour tous les architectes qui feront appel à ses services.

Enfin, Bruno Reyne voudrait améliorer la communication en direction du grand public, mais aussi des professionnels. « Notre présence à Panorabois manifeste déjà cette volonté d'aller vers le grand public. Quant à nos confrères, il me semble nécessaire de resserrer les liens avec eux, pour mieux défendre à la fois l'ar-



**Le Conseil autour
du nouveau président,
Bruno Reyne.**



chitecture et la profession : il est dramatique que nous ne soyons pas plus de 50 aux assemblées générales de l'Ordre, qui compte presque 600 inscrits... Les nouveaux conseillers, qui découvrent l'Ordre, apprécient d'y venir car ils se rendent compte que les problèmes des architectes y sont connus et traités au mieux. Tous les architectes, je crois, auraient intérêt à se rapprocher de l'institution ordinale, et nous allons y travailler. »

Le nouveau Conseil jusqu'en 2013

Président : Bruno Reyne (63) ; vice-présidents : Claire Serin-De Castro (63) et Rodolphe Céliqua (63) ; trésorier : Bernard Lion (63) ; secrétaire : Jean-Louis Pourreyron (63) ; conseillers : Gilles Alexandre (03), José-Javier Andiano (63), Christian Caignol (63), Karine Enjolras (63), Pierre Grosmond (63), Jean-Pierre Juillard (15), Dominique Lerner (03), Cécile Mont-Ameil (63), Olivier Ouvry (63), Olivier Rouyer (03), Philippe Thuillier (63) et Els Victoor (15).

CERC : à l'écoute de la construction régionale

La Cellule économique régionale de la construction (CERC Auvergne) associe les organismes et grands acteurs du monde de la construction : l'Ordre des architectes, FFB, CAPEB, FRTP, UNICEM, CRPI, ARAUSH, Logéhab ainsi que l'Etat, au travers de la Direction régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement (DREAL). Sa mission est de promouvoir et fédérer les échanges d'information et débats sur l'économie du secteur, notamment en direction des donneurs d'ordre et des secteurs de la formation et de l'emploi. Inscrite dans le réseau national des CERC, la CERC Auvergne réalise ou commandite des études spécifiques et des manifestations telles que le séminaire sur les bétons de roches massives, en novembre 2011.

Sur le site national www.cerc-actu.com (pages Auvergne), on peut consulter notamment la synthèse du séminaire ci-dessus, un rapport de 2011 sur la certification des bâtiments, des notes de conjoncture trimestrielles... Prochainement, y seront disponibles des études sur l'adaptation du bâti du début XXe aux standards actuels (normes thermiques, accessibilité...), et sur la montée en compétences dans le secteur BTP pour répondre aux exigences du Grenelle de l'environnement.

**Contact CERC Auvergne : Catherine Paillé,
secrétaire générale, tél. 04 73 43 15 70.**

L'entrée de l'IADT,
le long de la voie du tramway
clermontois.

Le développement territorial

Première année
de vie pour la
"maison commune"
de l'aménagement
du territoire
en Auvergne.

Architectes :
Atelier 3 (Paris, 75)
Maître d'ouvrage :
Conseil régional d'Auvergne
**Coût global
des travaux :**
4,5 millions d'euros TTC
de travaux, 0,98
pour les équipements

Le coin
cafeteria
de plain-pied
avec l'entrée
principale.

IADT, à Clermont-Ferrand



a pignons sur rue

Avec une vue plongeante sur le jardin Lecoq et la ligne de tramway, un tel équipement ne pouvait pas être plus au cœur du territoire clermontois... L'Institut d'Auvergne de développement des territoires (IADT) regroupe toutes les formations concernées par le développement territorial, de niveau licence pro, master et plus, qu'elles relèvent de l'université Blaise Pascal, de l'université d'Auvergne ou de VetAgro Sup, qui sont membres du groupement d'intérêt public de l'IADT avec les conseils généraux de l'Allier et du Puy-de-Dôme ainsi que le Conseil régional d'Auvergne. Ce dernier a assuré la maîtrise d'ouvrage du bâtiment avant d'en transmettre la gestion à l'université d'Auvergne. L'ITSREA et AgroParistech sont également associés à l'IADT.

Ouvert à la rentrée 2011, cette "maison commune" de l'aménagement des territoires accueille actuellement 130 étudiants – potentiellement 200, issus d'Auvergne ou des régions limitrophes – qui évoluent dans un espace sobre, déclinaison de rectangles du noir au transparent, conçu par l'architecte comme une « émergence minérale ». Le "miniparvis" de l'entrée sur rue donne le ton, doté d'un cadre blanc décalé devant la façade bardée de pierre basaltique noire, laquelle trouve un

équilibre particulier grâce à une agréable terrasse, abritée entre deux pignons en R+1 – en réalité R+2, puisqu'un rez-de-jardin offre une entrée sur parking en contrebas. C'est donc sur quatre niveaux que se répartissent les 1800 m² du bâtiment.

Transparences et numérique

Derrière l'entrée, le hall s'ouvre en diagonale vers le foyer ; un atrium regroupe les circulations horizontales, éclairées naturellement, et d'autre part les circulations verticales réunies en un volume central. Alors que, de l'extérieur, le bâtiment semble assez monolithique, les transparences sont largement employées en façade, aussi bien côté ville sur le boulevard que vers le parking de l'université. De ce côté, d'ultérieurs aménagements paysagers ne seront pas un luxe pour parvenir finalement à un environnement de qualité, au niveau des espaces conviviaux logés à l'arrière du bâtiment.

Les transparences jouent aussi à l'intérieur, par exemple autour de l'amphithéâtre (128 places en rez-de-jardin), du centre de documentation (en R+3), qui donne accès à la terrasse et d'où le regard plonge sur le jardin Lecoq. À part ces deux salles, le bâtiment compte peu de grands espaces, mais ses équipements les élargissent vir-

tuellement presque à l'infini : visioconférence, vidéoprojection, caméras dans chacune des six salles de cours regroupées en R+2... Ainsi au cœur des territoires, on filme, diffuse, dialogue en direct avec Bruxelles et ailleurs. Une salle "multitouch", avec tableau et table tactiles, constitue un "espace de travail collaboratif" assez déroutant pour le béotien, et l'IADT possède des outils informatiques et cartographiques en abondance. À l'usage, certains espaces de travail ont parfois changé de mains, comme une salle pour enseignants un peu trop isolée à leur goût et aujourd'hui employée par des étudiants travaillant en groupe, pas loin d'un espace convivial...

Actualité



Transparence
et luminosité
maximales dans
les circulations
intérieures.

Filière pierre : état des lieux et mobilisation

Après deux années de travail, l'association des Ateliers du Patrimoine a conclu fin 2011 une étude particulièrement consistante sur la filière pierre naturelle dans le Massif central, étude commanditée par les régions Auvergne, Limousin et Bourgogne. Réparti en deux tomes (un répertoire thématique, suivi d'un diagnostic-panorama), ce travail a été mené à bien par Albert Odouard, ancien président de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, et l'entrepreneur Louis Geneste. Le premier tome constitue une banque de données bientôt mise à disposition sur un site Internet. Une plaquette de synthèse de l'étude brosse également le bilan et les perspectives de la filière, illustrés par la présentation de trois ouvrages récents ; elle est disponible gratuitement auprès de l'association, à laquelle peuvent également s'adresser les personnes désireuses de consulter l'intégralité de l'étude.

Contact : Ateliers du Patrimoine (dans les locaux de Macéo)
14 avenue Léonard de Vinci, 63000 Clermont-Ferrand, tél. 04 27 04 51 30
ateliersdupatrimoine@gmail.com



AURILLAC

Premier projet dans l'éco-quartier du Vialenc

A Aurillac, un immeuble en R+6 marquera l'entrée du nouvel éco-quartier du Vialenc, à l'ouest du centre ville, et en constituera le premier élément important. Regroupant 42 logements, 280 m² de commerces et 520 m² de bureaux (3712 m² au total), le bâtiment BBC est conçu en deux volumes : le plus long, qui s'aligne en

Architectes :
Atelier Simon Teyssou, Le Rouget (15)

Maître d'ouvrage :
Office public de l'habitat du Cantal (OPH 15)

Coût global prévisionnel :
5,55 millions d'euros.

R+4 sur le très fréquenté boulevard du Vialenc, est "coiffé" à son extrémité sud par un "totem" culminant à R+6, doté de loggias et protégé par un volume de béton formant contrevent.

L'édifice s'élève sur un socle et une "épine dorsale" en béton, sur laquelle s'articulent

les circulations verticales ainsi que les structures bois des planchers et de la façade ouest, côté jardin. En toiture et en bardage du "totem", le zinc noir lui confère une image urbaine et contemporaine. Les coursives, côté boulevard, et les loggias côté jardin sont portées par des structures d'acier galvanisé. Presque tous les locaux de travail ou d'habitation offrent des orientations traversantes nord-est/sud-ouest. Utilisé massivement, notamment en volets roulants, le bois sera de provenance locale. Retenu dans le cadre de l'appel à projet 2011 "Bâtiments démonstrateurs d'énergie" de l'ADEME et du Conseil régional, l'immeuble doit être livré à la fin 2013.

Charlotte Dumas et Mathieu Arrieta

Une mention spéciale

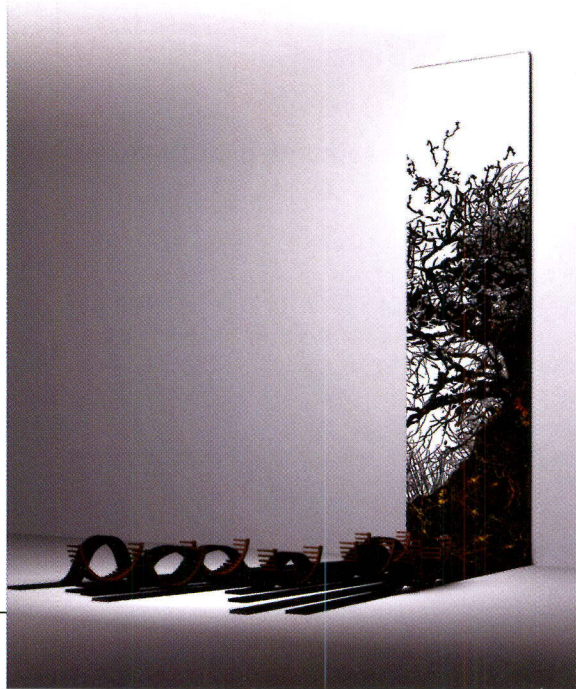
pour leur projet de tapisserie contemporaine

À l'issue de ce nouvel appel à projets pour la création de tapisseries contemporaines, Charlotte Dumas, étudiante en 4^e année à l'école d'architecture de Clermont, actuellement en stage à l'université Mc Gill au Canada, et Mathieu Arrieta, étudiant en 5^e année aux Beaux-Arts de Limoges, ont reçu une mention spéciale pour leur projet "L'arbre tissé". Pour leur première participation, ils ont donc été récompensés par le jury de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé d'Aubusson, qui avait reçu 246 dossiers présentés par des architectes, designers, calligraphes, illustrateurs, graphistes et peintres.

Ce fut l'occasion pour eux de prolonger les réflexions abordées lors d'un premier séminaire organisé par la Cité de la tapisserie. Leurs disciplines mêlent l'objet au corps et ils se sont attachés à révéler les liens qui se tissent entre paysage et technique. Encore étudiants, ils "éprouvent le besoin de se confronter au monde professionnel." En fait, cet appel à projet leur a permis de se mesurer à un monde de l'art en constante transformation, dans lequel il est difficile d'entrer.

"Être dans une école ne signifie pas couper sa pratique du reste du monde, affirment-ils, mais offre au contraire la possibilité de chercher des réponses à l'extérieur en travaillant sur des projets comme celui-ci." La tapisserie est, pour eux, un art de la transversalité, un art de la collaboration entre disciplines, qui évite toute segmentation. Ils n'ont donc pas hésité à rapprocher leurs savoir-faire dans cette recherche, alors que subsistent toujours des interrogations concernant "l'ornement et le décoratif en architecture et en design".

A travers le symbole de l'arbre, ils ont posé un autre regard sur les espaces verts d'Aubusson et sur la nécessité du rêve dans notre société. "Le manque de naturalité éveille le besoin de l'évasion, du sauvage, résume Mathieu Arrieta. Pour nous, le paysage est happé par la technique et intensément contrôlé, tout en étant symbolisé par l'outil du lissier."



Qatar

LA "FRENCH TOUCH" à Doha

Sur le modèle des tours jumelles de Pékin, toujours à l'état de projet, le cabinet d'architectes DHA veut séduire les qataris avec cette tour de bureaux surmontés d'un hôtel de luxe, haute de trois cents mètres, qui comprend aussi une mosquée, un centre commercial, un centre médical et des bureaux. Recouverte d'une double peau dorée - une protection solaire efficace indispensable à Doha où les températures en plein jour peuvent dépasser les 50 degrés - sur laquelle sont inscrits les versets du Coran, la tour joue un peu le rôle de minaret.

EXTENSION DE LA MAISON DE GERGOVIE

Dans les plis du paysage

La Maison de Gergovie doit s'agrandir en respectant les mêmes règles de discrétion. Un casse-tête pour les architectes.

A l'initiative de la communauté de communes Gergovie Val d'Allier, le maître d'ouvrage, différentes études ont été lancées, depuis 2008, avec le concours de la direction régionale des affaires culturelles et de la direction régionale de l'environnement et des paysages, afin que l'extension de la Maison de Gergovie (1) s'inscrive "dans le dessin du paysage". Programmée pour ouvrir en été 2013, elle doit accueillir les touristes, en particulier, les groupes, et devenir un centre d'interprétation de la bataille de Gergovie, qui puisse exposer des objets issus des fouilles archéologiques et des collections locales.

Unanimes, les partenaires cherchent à préserver ce "paysage" historique. La DRAC souhaite une extension maximum de 600 mètres carrés, contre 400 actuellement, et l'idée de surélever le vo-

lume actuel n'a pas été retenue, mais les élus tiennent quand même à maintenir une lisibilité de l'équipement. Pas de niveau supplémentaire mais un signal clair, qui puisse se « caler » dans un environnement fragile. Le bâtiment suit la trame d'occupation du plateau, ses formes linéaires et son échelle. Le dernier projet joue sur l'épaisseur du bâti existant afin d'assurer la fonctionnalité du programme sans augmenter son impact visuel et une extension de chaque côté de la maison actuelle avec, au centre, un escalier monumental enserré entre les murs, affichant une nouvelle lisibilité. Il conduit à la terrasse qui s'ouvre sur la plaine de Sarliève et sur les lointains oppida de Corent et de Gondole (2).

DEUX MONOLITHES EN ACIER BRUT

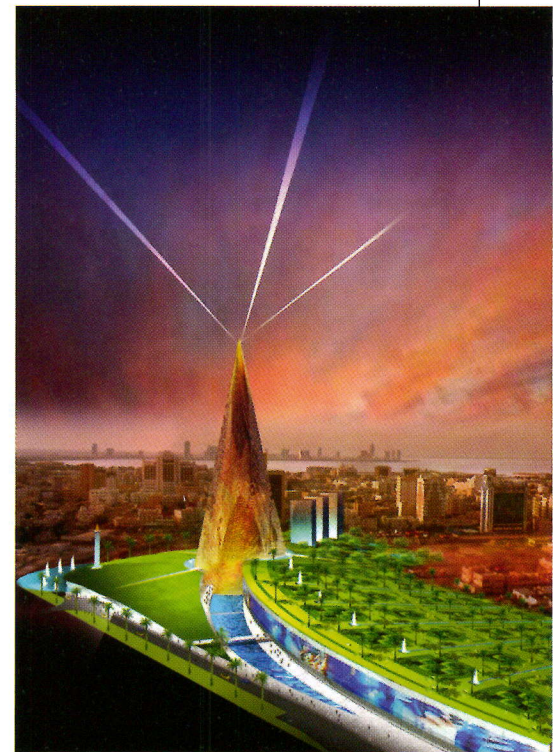
Deux espaces sont donc clairement identifiés : d'un côté, l'espace dédié aux touristes et aux visiteurs, avec une cafétéria et une boutique, de l'autre, le centre d'interprétation et la salle de projection de la bataille de Gergovie, pouvant recevoir 80 spectateurs, à laquelle on accède sous le grand escalier. Différentes pistes ont également été proposées au maître d'ouvrage dans le cadre d'un nouveau parcours muséographique autour de quatre thèmes : la civilisation arverne, le peuple-

ment, Gergovie grand site de France et la bataille de Gergovie. Les façades traduisent l'histoire du site à travers deux monolithes en acier brut épais d'un centimètre, avec la calamine noire-bleutée d'origine, encadrant l'escalier. Les seuls à émerger au-dessus

du niveau de référence. Ils évoquent à la fois l'image de la terre volcanique et le lointain âge de fer. Des murs en pierres sèches, d'origine basaltique, récupérées sur place et réunies dans un système de « gabions », légèrement inclinés, rappellent les remparts. Les terrasses, recouvertes de végétaux, se déclinent vers le parvis, dans le prolongement de la prairie.

(1) Conçue en 1987 par l'architecte Bernard Faye.

(2) Grâce aux fouilles archéologiques, on sait aujourd'hui que, pour les gaulois, Corent représentait un lieu de rencontre important pour le commerce et le culte.



Dans ce pays désertique, le concept tourne autour de l'eau, avec une large rivière, dont les quais distribuent les différents éléments du projet. Passant sous la tour, elle s'écoulerait en permanence "pour exprimer la fraîcheur, l'animation, la vie avec cette urbanisme de canaux." L'eau encore, mais cette fois-ci sous forme de brumisateurs pour arroser les jardins à la française qui recouvrent les terrasses-jardins, lieux de vie et de rencontre lorsque les températures baissent suffisamment en fin de journée.

Cette tour reprend un des thèmes favoris des architectes : "La mémoire dans la modernité". L'immeuble High Tech n'oublie pas la spiritualité qui guide le peuple Qatari. Mais il propose en même temps un art de vivre s'appuyant sur les fondamentaux de l'architecture, un des constituants de la "French Touch".



La Pardieu, Clermont-Ferrand

Extension du centre de gestion de la fonction territoriale

À l'étroit dans ses locaux construits successivement en 1999 et 2004, le centre de gestion de la fonction territoriale prévoit une extension, à la fois pour regrouper ses agents et intégrer de nouvelles missions. Le projet des architectes consiste à réunir les anciens bâtiments et l'immeuble acheté en 2009, avec un réaménagement des locaux pour tenir compte de l'évolution des programmes. Les besoins portent principalement sur des bureaux supplémentaires, des salles de réunion permettant d'accueillir les jurys de concours et entre 300 et 350 candidats pour les épreuves écrites. Leur modularité augmente les possibilités d'utilisation.

Perpendiculaire aux installations actuelles, le nouveau bâtiment est orienté Est-Ouest et profite ainsi au maximum de la lumière, réduisant les besoins énergétiques, avec une façade donnant sur la chaîne des puy. Une galerie, espace convivial, partiellement ouverte sur le paysage, dessert les nouvelles salles et, en fin de parcours, un salon vitré. Pour répondre aux prescriptions architecturales du Parc technologique de la Pardieu, le projet prévoit un traitement particulier des espaces verts, afin de maintenir un cadre de vie aéré. Le plan d'aménagement interdit ainsi toute construction nouvelle au niveau du terrain naturel, le risque d'inondation imposant la surélévation des nouvelles constructions. Il est donc envisagé de réaliser les parkings sous le nouveau bâtiment.

Pour limiter les surchauffes d'été, un système efficace de protection solaire prendra la forme d'une résille hétérogène composée de vanilles verticales. Ce dispositif forme un véritable « front de scène » face à la prairie. Avec la création de seuils paysagers, elle deviendra le parvis « vert » du complexe immobilier. La toiture, plantée au-dessus des salles de réunion participe à l'aménagement paysager et à l'inertie thermique du nouveau bâtiment ainsi qu'à la rétention des eaux de pluie, tel que l'a souhaité le maître d'ouvrage. Complété d'un accueil général agrandi et confortable, le site offre une nouvelle échelle de perception, en rapport avec l'ambition et le statut de l'institution.

Architectes :

Pierre Grosmond /
Ilôt Architecture
(Clermont, 63)

Maître d'ouvrage :

Centre de gestion
de la fonction publique
territoriale du Puy-de-Dôme

Vulcania (Saint-Ours-les-Roches)

LA NOUVELLE BILLETTERIE

Treize points de vente sont prévus, ainsi qu'une grande boutique et un centre de documentation, pour accompagner les visiteurs et les préparer à la visite.

Après dix ans de fonctionnement, Vulcania va se doter, enfin, d'une véritable billetterie. Jusqu'ici, de petites cabanes provisoires venaient en appui des caisses, lorsque les visiteurs devenaient trop nombreux. Le projet offre donc l'occasion de remplir cette fonction et de clarifier le sens de l'approche paysagère du site. Dans l'esprit des architectes, les structures d'accueil doivent assurer une transition entre les espaces boisés des parkings et la grande clairière occupée par le bâtiment principal. Ils proposent le renforcement de la couverture végétale afin que la découverte du cône soit encore plus impressionnante. Discret, le nouvel équipement doit se fondre dans le paysage et s'intégrer au milieu en jouant sur le mimétisme des matériaux. Il ne peut entrer en concurrence avec l'architecture de Hans Hollein, géométrique et teintée de post-modernisme*. De couleur gris cendre, la toiture en zinc aux formes "coulantes" évoque une coulée de lave. Elle émerge de la terre à la croisée des chemins et glisse en direction de la Grande Coulée dont elle devient une métaphore. Utilisés en façade, les claustras en bois reprennent la verticalité des futaies avoisinantes. Des murets en basalte assoient les volumes et adossent le projet contre la butte du "faux volcan".

Une toile tendue de 2300 mètres carrés, reprenant une photographie de lave en fusion qui jaillit de terre et court vers l'accès principal, sera retravaillée pour l'adapter à cette surface. L'intérieur sera habillé en bois irrégulier - des mélèzes d'Auvergne - sous forme d'orgues basaltiques. Un soin particulier doit être porté au traitement du sol. Prévu en stabilisé de pouzzolane, il comprend des inclusions de roches et des poches de végétation, allusion à la chaîne volcanique. "Le bâtiment ne doit pas être vécu comme une frontière



mais comme un accompagnement, résume Philippe Tixier, l'un des architectes. Il s'inscrit dans le couvert végétal. Ses formes sont fluides. Il "vient chercher" les visiteurs sur les chemins piétons et les place dans l'allée de la Grande Coulée." La structure d'accueil est en quelque sorte un "prés-show" de la visite. Ce n'est pas un lieu d'expositions - avec la présence tout de même d'une boutique et d'un centre de documentation accessibles de part et d'autre du guichet d'entrée -, mais il doit préparer la visite et plonger les visiteurs dans l'ambiance des volcans. Une salle est également prévue pour les visiteurs qui apportent leur pique-nique.

(* Se reporter au numéro 29 d'Auvergne Architectures, novembre 2002.

Architectes :

Atelier 4 (Clermont, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne
Paysagiste : CAP Paysage
(Paris, 75)

Coût estimé des travaux :
2,8 millions d'euros H.T.

Avec ses airs de soucoupe volante, cette nouvelle salle de spectacles tranche avec la monotonie des tours et des barres du quartier.

La Coloc' à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme)

Un lieu transparent

Prenant résolument le contre-pied de l'urbanisme environnant, l'architecte a souhaité une mise en scène, en couleur, en lumière, pour créer la surprise, le choc émotionnel et donner à ce nouvel espace culturel, entre médiation et diffusion, une identité forte et repérable. La couleur rouge domine sans s'opposer au ton gris et monotone des immeubles. Située dans le quartier du Lac, une ZUS (Zone Urbanisée Sensible), la Coloc' ne passe pas inaperçue. Elle veut réveiller le quartier. En entrant dans Cournon par le Sud, personne ne peut ignorer ce nouvel équipement, installé à l'angle d'un carrefour. Pour André Jalicon, l'architecte, *"ce bâtiment doit refléter une nouvelle image du théâtre, du spectacle, des musiques. Il doit être attractif, convivial et pouvoir se transformer pour une animation de quartier."*

Depuis le vaste parvis extérieur, abrité par un auvent, on accède à la grande salle par le hall d'accueil, équipé d'un bar, mais aussi au studio de musique de 40 mètres carré, qui peut fonctionner en toute indépendance. C'est à partir de l'entrée basse que l'on perçoit le mieux, d'un seul coup d'œil, le volume de la salle de spectacle, sa décoration, son atmosphère. Travaillée dans les tons de rouge et de noir, elle peut accueillir près de 330 spectateurs et même un peu plus avec les quelques fauteuils escamotables. Les fauteuils rouges, disposés en arc de cercle, et le plafond en staff rouge également, ainsi qu'une partie des murs en bois perforé pour améliorer l'acoustique, s'opposent à la moquette noire et aux

autres murs traités aussi dans la même couleur. *"Cette disposition offre une concentration des sièges au meilleur emplacement pour voir et écouter les artistes"*, souligne l'architecte.

TOUTE EN RONDEURS

Derrière la façade entièrement vitrée, à travers laquelle on distingue nettement l'animation qui règne à l'intérieur du bâtiment, un grand escalier s'enroule autour de la salle et permet au public de voir le parvis, le quartier et le vieux bourg de Cournon. A l'arrière, sont aménagés les salles de répétition pour le théâtre et la musique, l'atelier de fabrication des décors, une salle pour leur

stockage, des loges pour les artistes... et à l'extérieur un parking de 320 places. Conçu pour recevoir les répétitions théâtrales des troupes en résidence et les troupes de théâtre amateur, cet espace reprend sensiblement les proportions de la grande scène de spectacle.

Dans ce nouvel équipement, chaque élément est traité avec simplicité. L'architecture est faite de *"rondeurs, de transparence, d'élégance"*. Le côté *"déconstruit"* devrait plaire à une population jeune qui va s'identifier au lieu. La mise en scène, l'abondance de la lumière que renforce encore l'éclairage encastré pour animer la façade, les effets spéciaux vont sans aucun doute apporter une forte émotion culturelle dans la ville.

Architecte :
André Jalicon (Clermont, 63)
Maître d'ouvrage :
Commune de Cournon
Scénographe :
Laurent Besançon (Paris, 75)

TROIS HECTARES AU CENTRE DE CLERMONT

la résurrection de l'école Franc Rosier

Il y a longtemps que l'école Franc-Rosier cherchait à quitter ses locaux vétustes. Une opération immobilière de grande envergure lui permet de reconstruire l'ensemble du bâtiment, dans un esprit volontairement contemporain.

Architectes :
Atelier 4 (Clermont, 63)
Maître d'ouvrage :
Ogec Auvergne Ensemble
Fondation de la Salle
Contractant général :
Groupe Cardinal (Lyon)

Le projet dormait dans les cartons depuis un moment, faute de financement. Propriétaire de près de trois hectares en centre ville, la fondation de la Salle, du nom d'un prêtre missionnaire en Afrique, qui gère près de 200 établissements en France et à l'étranger, dont celui du Franc Rosier, un patrimoine souvent vieillissant, a réussi à le vendre en trois parcelles : la plus grande, 17 000 mètres carrés, pour édifier la future école de commerce – un compromis a d'ores-et-déjà été signé - 8500 mètres carrés pour reconstruire l'école et créer un hôtel, 4500 mètres carrés pour bâtir une résidence étudiante, un immeuble de bureau, et ouvrir une brasserie, mais le programme peut encore évoluer.

Financée aux deux tiers par cette opération immobilière, la première action de ce vaste projet de renouvellement urbain - l'école et le collège Franc Rosier - pouvait alors être lancée. Les élèves en maternelle et en primaire entreront dans leurs nouveaux locaux à la rentrée 2013 et les collégiens autour de Noël 2014. Avec l'ouverture, en principe, de la nouvelle école de commerce, l'avenue de la République aura donc terminée sa mue et un nouveau quartier existera entre Clermont et Montferrand. Contrairement à tous les autres immeubles, les nouveaux locaux scolaires, comme ceux de l'hôtel, seront construits perpendiculairement à l'avenue, permettant ainsi de créer un rythme différent, selon l'architecte. Le nouveau site sera donc dans le sens inverse du bâtiment actuel.

Tout en longueur, tel un navire, le bâtiment longera la rue des Recollets, élargie à cette occasion, par laquelle pourront accéder les enfants de la maternelle et de l'école primaire, et l'entrée du collège se fera, comme aujourd'hui, par l'avenue de la République. Au final, le projet comprend de nouvelles classes de cours, un grand centre de documentation et d'information, des couloirs plus clairs ainsi que des espaces mieux adaptés aux élèves. Le maître d'œuvre prévoit trois strates superposées : un socle de béton brut, un niveau intermédiaire avec un enduit blanc et, pour couronner le tout, deux étages en retrait

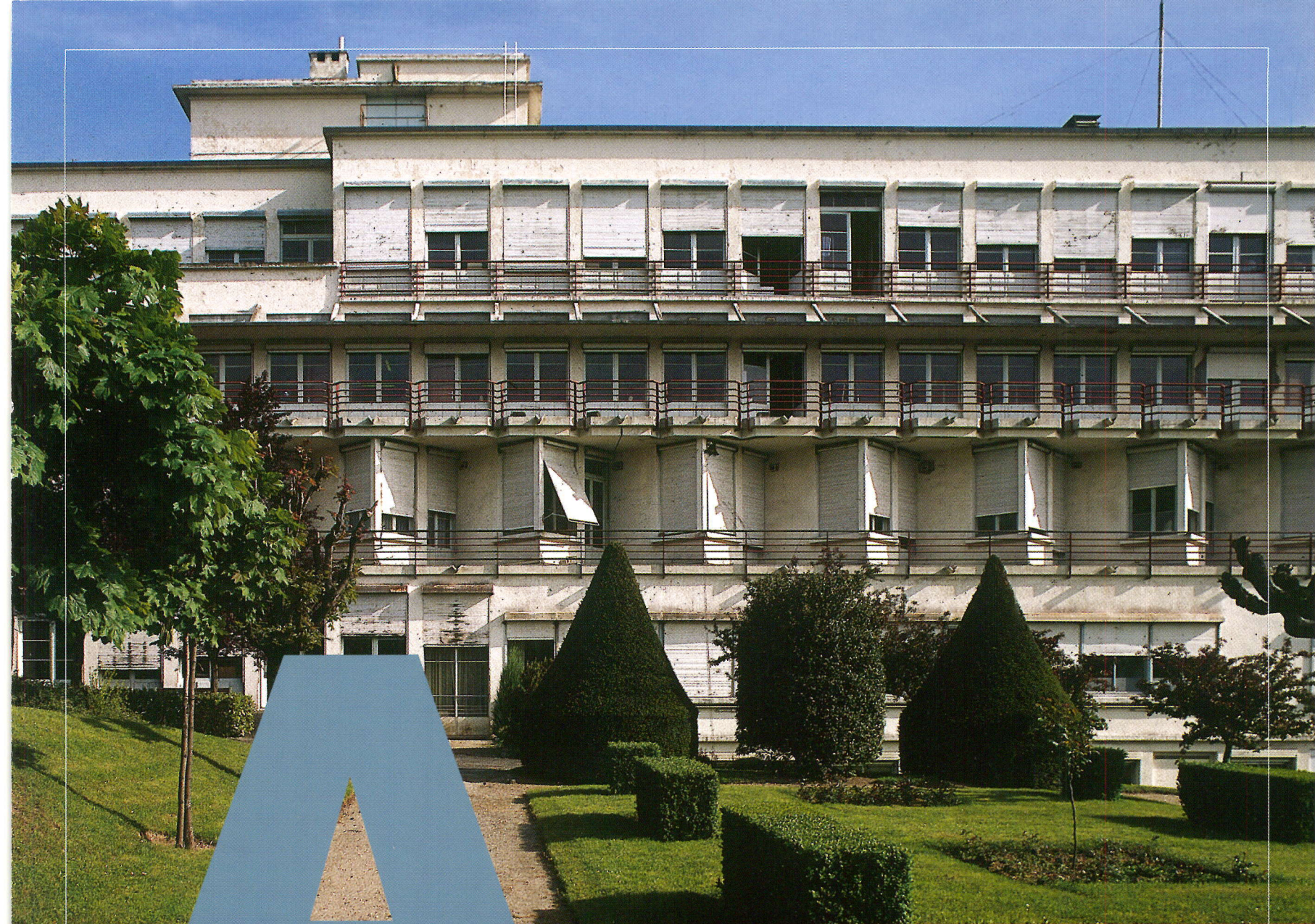
revêtus de plaques d'aluminium brossé. D'un aspect brut et mat au rez-de-chaussée, les façades deviennent progressivement lisses et brillantes dans les étages.

UN SIGNAL FORT

Le traitement du pignon, à l'angle de l'avenue de la République, constitue un signal fort de l'école. Enveloppée dans un mur rideau sur trois niveaux, la tête du projet montre aux passants les activités de l'école, les salles consacrées au dessin et à la musique, l'espace paroissial... Cette transparence est voulue par les responsables du centre Franc Rosier qui souhaitent communiquer l'image d'un établissement ouvert sur la ville. Au-dessus du hall d'entrée, une "boîte" replace le projet à l'alignement urbain. Cette avancée en aluminium, avec une composition de niches de couleur éclairées la nuit, abrite le parvis du collège. A quoi s'ajoute, tout en haut, comme pour l'hôtel, une "aile" en aluminium, éclairée au-dessous la nuit, dernier élément d'une signalétique efficace, à l'opposé de l'école actuelle. Ce système d'auvents métalliques est reproduit partout, y compris au niveau des préaux. L'architecte joue avec le jaune, sur l'avenue, l'ocre du plateau sportif et le gris anthracite des structures.

Le même principe est appliqué à l'hôtel de 70 chambres dans la catégorie 2 étoiles, à quelques nuances près. L'entrée est prévue également sur le côté, avec un parking souterrain. La façade pignon s'inscrit dans la continuité du traitement architectural de l'école. Elle reprend l'habillage en aluminium criblé de niches, qui forme un graphisme signalant l'établissement. Mais cette fois-ci, les niches sont éclairées en bleu. L'accueil du restaurant et du bar s'ouvre sur l'avenue de la République par un mur rideau, avec la volonté, comme pour l'école, de révéler l'activité de l'hôtel sur la ville, et les façades latérales sont percées d'une composition de « meurtrières » horizontales ou verticales dans le même esprit que le mur-pignon, limitant les vues directes sur l'école.





A

A travers la revue Auvergne Architectures, l'intervention de l'Ordre régional des architectes, en faveur de l'ancien hôpital Sabourin, avait contribué à son classement.

Appartenant à la section Patrimoine du corps des architectes et urbanistes de l'État, les architectes des bâtiments de France (ABF) ont pour missions l'entretien et la conservation des monuments protégés, et le conseil sur les autres bâtiments relevant du patrimoine. Ils instruisent les dossiers techniques et financiers avant restauration, et s'assurent ultérieurement de la bonne réalisation des travaux. Par ailleurs, les ABF veillent à une insertion satisfaisante des constructions neuves et des transformations proches des monuments protégés. Trois d'entre eux, qui exercent leurs fonctions dans le Puy-de-Dôme, l'Allier et le Cantal, ont accepté de s'exprimer sur le thème de ce dossier, "Architecture et patrimoine", en compagnie de membres de la DRAC Auvergne. Leurs réflexions ont été regroupées en page suivante autour de trois thèmes : la notion de programme, le rôle de l'architecte et la maîtrise d'ouvrage publique.

dossier

Architecture et patrimoine



Le programme

Quand on parle d'intervention architecturale sur du bâti patrimonial, la première question à se poser est celle de l'adéquation du programme à l'édifice qui l'accueille. Par exemple, cloisonner en appartement une architecture métallique XIX^e, ou faire des extensions énormes à de petits espaces, ça ne va pas...

Lorsqu'il y a problème, c'est souvent que la commande est mal formulée, le programme pas adapté, voire même pas défini.

On voit parfois des projets en rupture totale avec leur site : c'est un choix, un discours de certains architectes, pourquoi pas ? Mais, en rupture ou pas, il est important qu'il n'y ait pas un "geste architectural" sans un programme qui cadre un peu les choses, en incluant des éléments d'appréciation urbanistique. Signalons aussi que, par rapport à l'Allemagne par exemple, la consultation des usagers d'un bâtiment ou d'un quartier est très réduite : c'est vraiment une particularité française, et une source régulière de conflits ultérieurs.

Mais tant qu'on n'aura pas, en amont, des études de programmation adaptées, on aura ce genre de difficultés. Mieux vaut que la collectivité investisse au départ cette somme relativement réduite, pour faire beaucoup d'économies par la suite, au moment de la réalisation. À ce travail essentiel, en amont, l'ABF peut être associé en tant que de besoin, au stade du diagnostic. Si ces questions sont bien réglées, alors le programme s'insère bien et le parti architectural en décline très vite, très simplement.

L'architecte

Insistons sur l'importance et la valeur du trait, qui est le condensé de l'idée d'un projet, qui donne les orientations et traduit les intentions. C'est vraiment une problématique récurrente avec les écoles d'architecture... Une esquisse à main levée – un plan-masse, une ou deux élévations – peut transcrire très succinctement un parti architectural, et cela nous permet un dialogue beaucoup plus souple avec l'architecte, et aussi avec le maître d'ouvrage. Ensuite on peut retranscrire le projet en informatique, c'est une aide indéniable, mais surtout pas trop tôt !

Nous, ABF, pouvons associer l'architecte conseil départemental et l'architecte paysagiste aux procédures d'un projet, du dépôt du permis de construire jusqu'à l'instruction. C'est tout bête, mais c'est quand même un avis collégial. Et quand on est trois ou quatre architectes autour d'une table, ça peut rassurer le confrère maître d'œuvre, voire l'aider à modifier son travail : très souvent, on a vu des projets en sortir profondément repensés.

Les architectes doivent aussi mieux communiquer pour expliquer leur travail, leur approche. Sans lui faire injure, il est clair qu'avec le peu de recul et de sensibilité architecturale du grand public, on se doit de mieux lui expliquer l'architecture. Faute de quoi nous entendons souvent la même question : "Mais pourquoi vous, ABF, avez-vous accepté ce projet ?"

Dans l'esprit des personnes qui nous adressent ces propos de façon récurrente, l'ABF est d'abord là pour interdire l'architecture contemporaine. Là, il y a un vrai travail pour les maîtres d'œuvre : il faut valoriser cette démarche spécifique de la conception, et sa traduction contemporaine – c'est-à-dire ce qui constituera les MH de demain ! Mais encore faut-il qu'ils aient les moyens de travailler dans ce sens-là, parce que bien souvent les maîtres d'ouvrage ne connaissent pas non plus très bien l'architecture contemporaine : ils veulent juste un bâtiment qui fonctionne, et pas forcément un bâtiment "pas commun".

La maîtrise d'ouvrage publique

Bien souvent, les élus locaux abordent la maîtrise d'ouvrage sans connaître son rôle essentiel, qui ne consiste pas simplement apporter de l'argent mais aussi à "définir ce que je veux". L'assistance à maîtrise d'ouvrage est peu développée, c'est dommage et c'est un véritable enjeu.

Il n'y a pas suffisamment de réflexion sur la politique des quartiers, et aujourd'hui on densifie à outrance, au détriment d'espaces conviviaux et d'une certaine qualité de vie. Or l'architecture contemporaine peut aussi être adaptée à l'échelle des quartiers.

Lorsque nous, ABF, arrivons en "fin de course" d'un projet, sans avoir pu en débattre en amont, et avec notre pouvoir régalién, nous avons parfois à dire "non" ! Et nous expliquons notre décision à un spécialiste, l'architecte – mais pas forcément au maître d'ouvrage qui, lui, a ses paramètres financiers, son planning, ses échéances, etc. Donc ce face-à-face peut très vite déboucher sur une situation conflictuelle. Mais le maître d'œuvre n'est pas forcément responsable de tout ; il n'a pas à porter le projet tout seul, nous aimerions bien que le maître d'ouvrage soit plus souvent là, pour entendre lui aussi ce que nous avons à dire, sur le projet et l'architecture contemporaine...

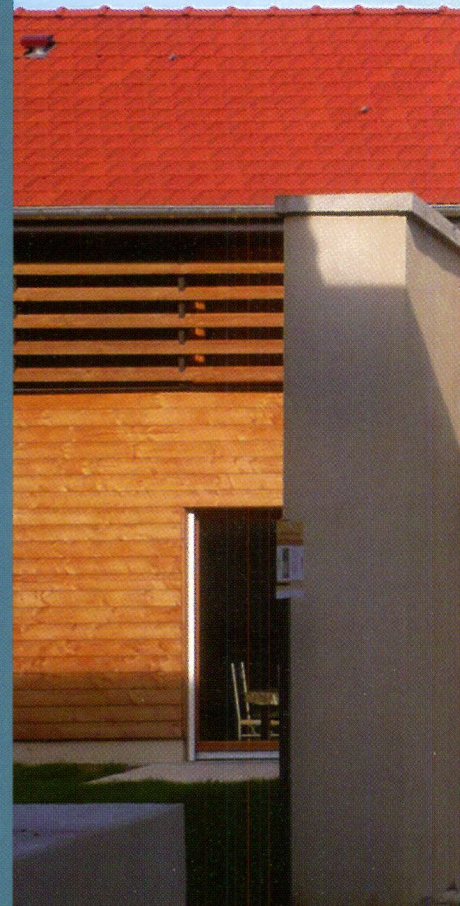
On peut faire un reproche à la presse : celui de ne parler que de coûts, de surfaces, de délais, mais très rarement d'architecture – les maîtres d'œuvre sont généralement ignorés –, mais c'est aussi parce que, bien souvent, les maîtres d'ouvrage eux-mêmes n'en parlent pas.

Conclusion

L'ABF est avant tout un conseil, et il ne faut pas hésiter à le solliciter très tôt. Jusque là, on a trop souvent opposé l'architecture et le patrimoine ; cela recouvre des manières de travailler parfois différentes, mais ce n'est pas du tout une confrontation : le patrimoine et l'architecture sont condamnés à vivre ensemble... pour le meilleur !

Ont participé à cet échange Mmes Mathilde Lavenu (ABF 63), Pascale Francisoo (ABF 15), Marie-Josée Carroy-Bourlet (conservateur régional MH), Maryline Doutré (conseillère architecture et patrimoine) et Claire Raffin (secrétaire générale du patrimoine) et M. Paul Carves (ABF 03).

Quoi de plus "écologique" que de réemployer des sols, des poutres et des portions de murs ?



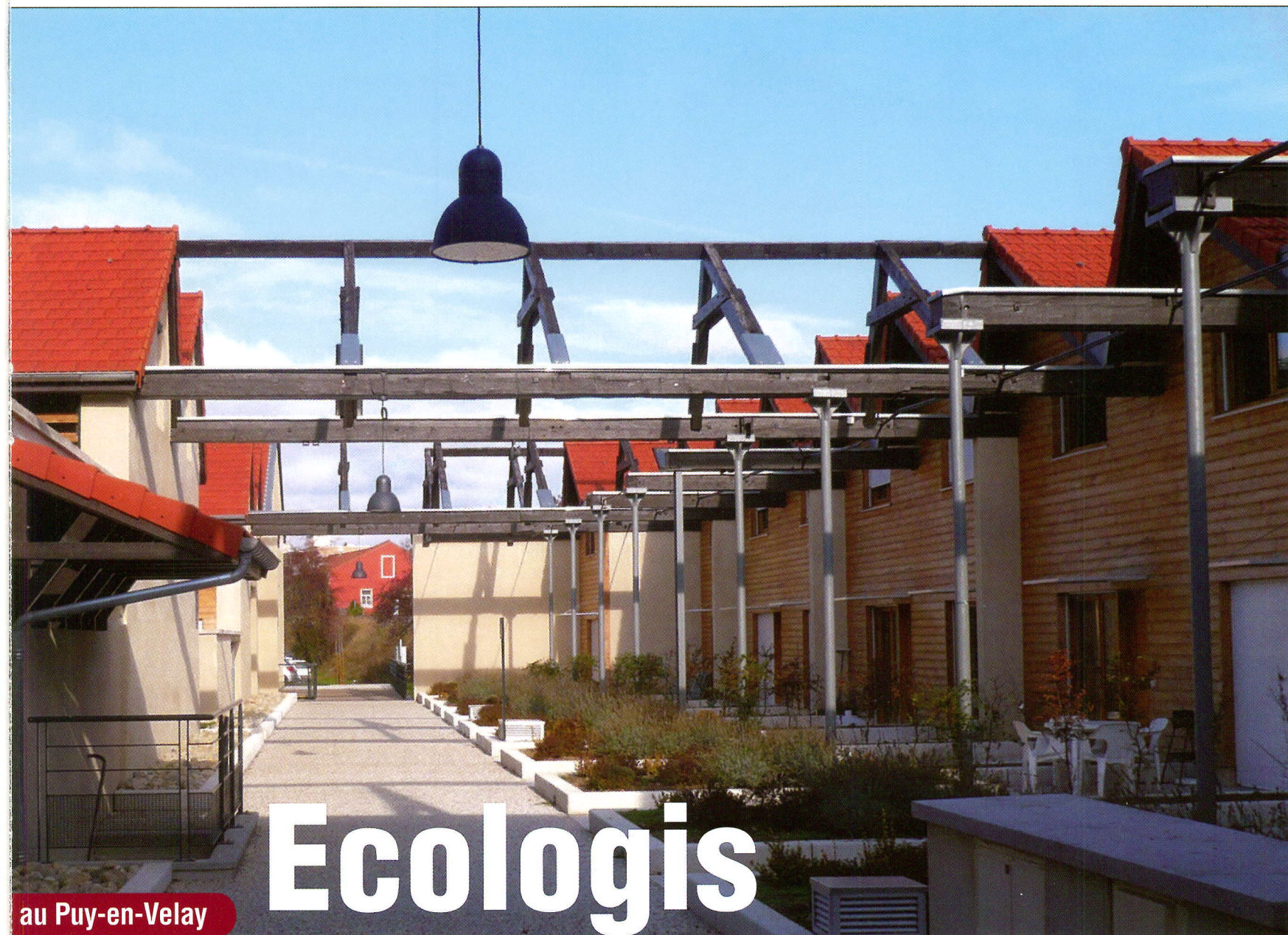
L'usine Fontanille,

Une friche dentellière requalifiée en mini-quartier de logements économes

Perché à l'ouest du centre ville du Puy-en-Velay, le site de 1,5 hectare accueillit au début du XX^e siècle une usine de dentelles, créée par Jean-Baptiste Fontanille. Bordé à l'est par une voie ferrée et une rue, il est doublement incliné, du nord vers le sud et d'ouest en est. L'opération se déroule donc sur cinq niveaux, allant de R-1 à R+3.

La friche industrielle a d'abord fait l'objet de démolitions : partielle au cœur même de l'opération, totale pour quatre constructions à l'ouest, ce qui ouvre les vues sur un coteau arboré. Un bâtiment neuf de 15 logements a plus tard été réalisé à l'angle nord-ouest du site, ainsi "recadré" dans son paysage.

C'est surtout dans l'art de la déconstruction et du réemploi que le projet s'illustre. Mis à part quelques bâtiments de types divers en périphérie (maison de gardien, etc.), les volumes anciens conservés sont essentiellement des ateliers à toiture à redents (sheds) ou à toiture terrasse. En R-1, les quelque 700 m² de caves et sous-sols "lais-



Ecologis

au Puy-en-Velay

au point d'archi

sés pour compte” sont aménagés en ateliers et locaux tertiaires, local résidentiel commun, caves privatives et places de stationnement. La douzaine de sheds alignés côte à côte a été “peignée”, aérée par la démolition partielle : seules les couvertures et certaines char-

pentent ont disparu. Les anciens dallages supportent désormais l'isolation thermique des logements, mais aussi les circulations piétonnes, les terrasses privatives et les jardins-patios, délimités par les charpentes et murs qui recoupent ces espaces mi-publics, mi-privés.

« l'esprit loft » qui a présidé à la conception des logements, pour la plupart orientés au sud. Avec ses 7200 m² d'espaces verts et 160 m² de panneaux solaires, l'opération, réalisée en 18 mois après démolition et labellisée Habitat et environnement, peut créditer son bilan vert d'économies conséquentes en démolition et traitement des déchets. Mais elle présente aussi un bilan culturel séduisant, tant par la conservation attentive de ce patrimoine architectural, souvent considéré comme trop jeune pour être sérieux, que par le parcours muséographique évoquant précisément la mémoire des lieux : les différents points, métiers et outils de la dentelle se racontent au fil des bâtiments et des allées, ainsi balisés et dénommés du Point d'esprit à l'allée de l'Entrelacs...

Les 84 logements produits sont, au final, assez variés, “avec des volumes atypiques, dans lesquels la lumière ne vient pas que des façades”, explique l'architecte, soucieux que les habitants puissent s'approprier au mieux les espaces intérieurs aussi bien que leurs jardins. Les sheds fournissent maintenant la lumière naturelle et l'eau chaude (solaire) à des duplex ; sous les toits terrasses, c'est également



La trame de l'ancienne usine a été “évidée”, aérée par une démolition partielle.

Esprit loft et mémoire des lieux

Les 84 logements produits sont, au final, assez variés, “avec des volumes atypiques, dans lesquels la lumière ne vient pas que des façades”, explique l'architecte, soucieux que les habitants puissent s'approprier au mieux les espaces intérieurs aussi bien que leurs jardins. Les sheds fournissent maintenant la lumière naturelle et l'eau chaude (solaire) à des duplex ; sous les toits terrasses, c'est également

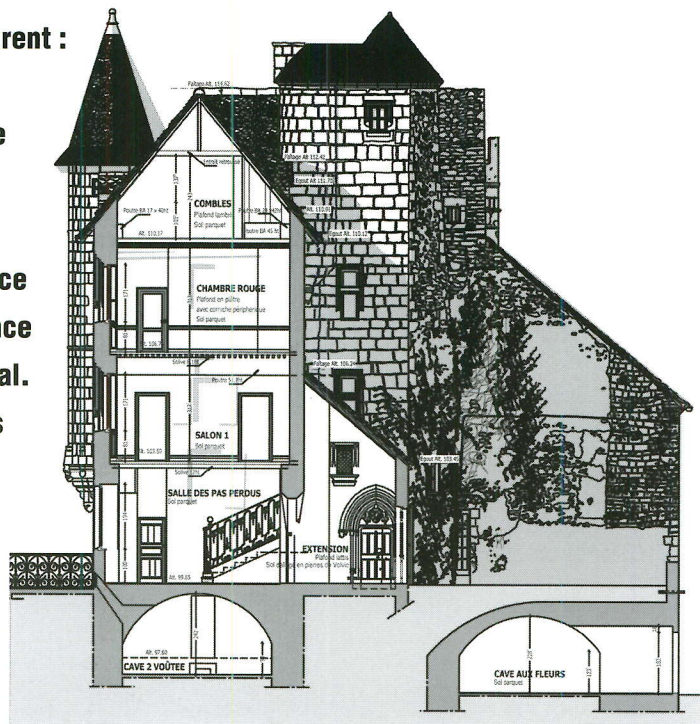
Architecte :
Axis architecture, (Troyes, 10)
Maître d'ouvrage :
OPAC de la Haute-Loire
Coût total prévisionnel :
8,6 millions d'euros TTC



dossier



Que les puristes se rassurent : il n'est pas question d'un geste d'architecture moderne sur la Maison du bailliage, fleuron du patrimoine Renaissance qui fait de Salers une place forte touristique du Cantal. Ce qui ne lève pas toutes les oppositions entre besoins patrimoniaux et nécessités contemporaines...



Salers (Cantal)

Restauration de la Maison du bailliage

Résultant de la réunion, par un mariage, de deux logis du XV^e siècle, l'édifice ne fut donc pas spécifiquement construit pour être le siège du tribunal des montagnes d'Auvergne ; mais un des deux logements l'accueillit peut-être, jusqu'à sa suppression à la Révolution. Acquis vers 1870 par le notaire Sevestre, ancêtre des propriétaires actuels, l'ensemble y gagne aussi le nom de "maison du notaire". Depuis un siècle, elle n'a connu que quelques travaux de consolidation – donc pas de chauffage, et un équipement sanitaire très sommaire. Quel parti adopter, dans le contexte contemporain, pour répondre à la légitime demande d'un maître d'ouvrage – pouvoir habiter son bien – tout en satisfaisant aux exigences de l'Etat en matière de conservation ? "La relation avec nos clients est très enrichissante, mais le travail très complexe : nous ne sommes pas dans de la muséographie, nous devons concilier patrimoine et usage", résumait les architectes du patrimoine. Les toitures et façades sont classées MH, mais l'intérieur du bâtiment "seulement" inscrit (ISMH), d'où des autorisations de travaux (et des aides financières) différentes – mais qu'en est-il des menuiseries de fenêtres, par exemple : dedans ou dehors ? En priorité, l'Etat intervient ou subventionne les travaux assurant le "clos-couvert", ce qui garantit la pérennité du bâti, "et il risque dans quelques années de ne pou-

voir aller au delà, du fait de ses obligations de propriétaire et d'un contexte économique particulièrement difficile", redoutent les architectes.

Trois tranches de travaux

La tâche de ces derniers évoque plutôt le travail de bénédictin que l'illumination du créateur : diagnostic minutieux, pour aboutir à un état sanitaire complet, à la liste de tous les désordres et à une vision globale du bâtiment. Ce qui permet d'écarter (ou pas) le besoin d'une intervention urgente en matière de clos-couvert, et d'évaluer l'ensemble des travaux nécessaires intérieurement et extérieurement, en termes de conservation comme de modernisation. L'édifice ne présentant pas de dégradations significatives au niveau des extérieurs, un programme de priorités a été défini avec la maîtrise d'ouvrage, dont la première étape permettra «un retour de l'habiter» du bailliage.

« En l'occurrence, il y a un vrai courage des maîtres d'ouvrage, qui savent ce que cela représente et ont souhaité travailler avec les entreprises locales qui possèdent encore les savoir-faire pour un travail "à l'identique" et dans la continuité : c'est un autre aspect très intéressant du chantier. Et il y a également une bonne communication et compréhension avec l'architecte des bâti-

ments de France (ABF), qui instruit le dossier en prenant en compte la volonté des propriétaires et le cas particulier du bâtiment. »

L'opération a donc démarré en novembre 2010 par une première tranche de travaux intérieurs, des caves aux combles en passant par les trois niveaux et les deux tours d'escalier : mise aux normes électriques et chauffage, cloisonnements pour création de salles d'eau et WC, etc., tous les enduits refaits étant réalisés à la chaux de façon traditionnelle, en trois couches. Quant aux fenêtres, elles relèvent des façades et donc des parties classées, le choix de leur typologie, et donc de leur coût, étant soumis à l'avis de l'ABF du Cantal et de la conservation régionale des Monuments historiques. Cette tranche s'achève dans quelques mois, les suivantes s'étalant sur plusieurs années : la deuxième portera sur une réfection partielle de la couverture et le remplacement des menuiseries extérieures, et enfin la dernière sur les traitements des façades.

Architectes :
ACA architectes & associés
(Clermont, 63)
Maître d'ouvrage :
privé
Coût de l'opération (1^{ère} tranche)
346 000 euros HT

Saint-Flour Entrée libre

En matière d'urbanisme, Saint-Flour fait partie des doublonneuses : elle a sa ville basse, à portée d'autoroute, et sa ville haute, centre historique perché sur ses orgues basaltiques. Ce dernier débouche à l'ouest, par le quartier et la rue des Agials déjà bien réaménagés, sur le cours Spy des Ternes et les allées Pompidou, vaste esplanade plantée, à usage de promenade, parking, foires et autres manifestations. Très passant, l'endroit offre l'accès au centre ancien ; la gageure était d'y créer une véritable entrée de ville... avec des toilettes – grisante perspective pour l'architecte ; la gestation prit quatre ans.

C'est l'acier qui marque cette porte sur la rue des Agials, sous les lignes sobres et bien lisibles d'un portique centré sur l'axe de la rue, allongé au ras du cours dont il ralentit le flux automobile. Il tient sous son aile un volume en béton coiffé de zinc et habillé de gabions, qui abrite le bloc sanitaire et un placard technique, et dessert deux escaliers et un plan incliné. Parfaitement maîtrisé en termes d'accessibilité aux personnes handicapées dans leur mobilité ou leur vision, l'équipement offre une déclinaison de la très dure lave basaltique de Bouzentés (à 6 km de la ville), brute ou taillée, en dalles ou façon muret de pierres sèches calé en gabions. Le béton est discret, la glycine et le chèvrefeuille habillent l'ensemble aux beaux jours, et le maître d'œuvre se réjouit du travail fructueux avec la mairie et l'architecte des bâtiments de France. Et c'est ainsi que d'ingrates latrines en bord de bourg devinrent un aménagement urbain subtilement réussi.

Architecte :
Julie Bouniol (Saint-Flour, 15)
Maître d'ouvrage :
Ville de Saint-Flour
Coût travaux :
155 000 euros HT

Traitement subtil pour une entrée moderne et sobre dans le centre ancien sanflorain.



Comment marier les styles

Face à la réhabilitation d'un bâtiment ancien, comment doivent réagir les architectes ?

Faut-il interdire toute expression contemporaine à proximité d'une ancienne maison classée, d'un château, d'une vieille église ?

Le point de vue de Philippe Tixier, architecte, à la source de plusieurs "mariages".

Le débat n'a jamais été tranché, il ressurgit à toutes les époques, mais il bloque parfois certaines initiatives. Architecte, Philippe Tixier, qui est intervenu au Broc, près d'Issoire, et dans un ancien château à Chaudes Aigues (voir nos articles), estime ses confrères souvent trop frileux. "En Espagne, a-t-il remarqué, les maîtres d'œuvre n'hésitent pas à pratiquer des interventions contemporaines sur des monuments historiques, sans prendre vraiment de demi-mesures. A Tarragone, le verre et l'inox sont utilisés près de vestiges romains." A Riga (Lettonie), les autorités ont permis à un immeuble en acier et en verre d'être construit de l'autre côté de la ruelle qui le sépare de l'église Saint-Pierre terminée à la fin du XV^e siècle.

AA - Ce "complexe", que l'on observe en France, vient-il des architectes ou des maîtres d'ouvrage ?

Philippe Tixier : Notre société admire trop le passé et ne se prépare pas à l'avenir. Dans beaucoup de cas, il existe une certaine peur de l'intervention. Souvenez-vous des critiques contre l'administrateur du château de Versailles qui avait osé exposer des œuvres contemporaines dans un lieu historique. A mon grand regret, nous ne sommes pas prêts à marier les époques, les goûts et les styles. Pourtant, je suis persuadé que nous pouvons adapter tous ces bâtiments avec une architecture moderne.

LA POESIE DES MATERIAUX

AA - Comment voyez-vous le mélange des styles ?

Philippe Tixier : Il ne faut pas se soucier de l'époque. Je préfère m'intéresser à la matière, à la plastique du bâtiment plutôt qu'à son origine et à la cohérence historique. Ma réponse peut paraître brutale. Mais je ne peux imaginer un seul instant qu'une ville soit figée dans le temps. "L'architecture est une machine à habiter", a écrit Le Corbusier. Nous devons penser avant tout à la fonction de l'immeuble que l'on restaure et pas uniquement aux façades. Recopier un corps de logis du XVIII^e ne répond pas aux nouveaux besoins de notre siècle. L'ensemble sonne nécessairement faux. Le musée de la musique, à Montluçon, est une "caisse" fermée, par nécessité. Les façades témoignent donc de son usage.

AA : Ne risque-t-on, malgré tout, de blesser le site ?

Philippe Tixier : Oui, dans un premier temps. Après avoir été violemment critiquée, la pyramide de Pei a pris sa place dans le paysage du Louvre. Qui la remet en cause aujourd'hui ? Bien souvent, un simple habillage ne suffit pas. Il vaut mieux provoquer une rupture qu'un mauvais pastiche. Je crois beaucoup à la poésie des matériaux. La couleur de l'acier Corten évolue avec le temps et se fond progressivement dans l'environnement du château de Chaudes Aigues. Au Broc, le projet contemporain de la salle polyvalente s'inspire du passé féodal. Les matériaux doivent prendre leur assise dans le site, permettant ainsi à la greffe de réussir entre l'ancien et le moderne

Le restaurant de Serge Vieira à Chaudes-Aigues (Cantal)

Une question de dosage

Le bâtiment en impose, austère mais romantique, avec un donjon du XV^e et un corps de logis du XVIII^e classés. Comment l'architecte pouvait-il intervenir pour transformer ce site patrimonial exceptionnel destiné à accueillir un jeune chef auréolé du Bocuse d'Or et de deux étoiles au Michelin depuis cette année ? "Notre attitude a consisté plutôt à "saupoudrer" un soupçon de contemporain, comme pour établir un dialogue qui replace ce puissant témoignage d'autrefois dans le présent", répondent les architectes. Le projet souhaite ainsi replacer ses occupants dans cette émotion des origines que traduit Serge Vieira dans ses plats. Il garde les matériaux d'origine, les pierres sèches et le caractère défensif qui s'intègrent dans l'histoire du lieu. Le volume construit vient s'encasturer dans la terrasse du château et affleure à sa surface en épousant la topographie du site. "Même si l'architecture nouvelle intervient avec modestie, elle doit remplir une autre fonction, celle de signaler et de créer une image identitaire à l'établissement", soulignent les maîtres d'œuvre.

A ce château médiéval, ils ont accroché au bord du socle de la terrasse-jardin une sculpture en acier

Corten dans laquelle pénètre le client en arrivant, après avoir franchi le portail d'enceinte et un auvent, lui-même constitué de plaques d'acier, qui le guide, le protège et le mène jusqu'au belvédère. Un ruisseau traverse même le projet de part en part. Le plafond du restaurant, en plaques d'acier poli couleur cuir, évoque la tectonique des plaques de la croûte terrestre. Perçu comme la métaphore du rocher, il introduit une atmosphère caverneuse dans ce bâtiment souterrain, qui s'ouvre sur la vallée et les contreforts de l'Aubrac, comme une grotte du néolithique, à travers d'immenses baies vitrées.

Serge Vieira voulait une démarche écologique mais souhaitait, en même temps, travailler dans un hôtel-restaurant "design", dont l'architecture et l'atmosphère se distinguent dans le Cantal. Il apprécie cette architecture forte et contemporaine, qui a su jouer, selon lui, avec la lumière, les couleurs chaudes dans la cuisine, les plafonds noirs du restaurant, la matière, en particulier le verre, le béton ciré, l'acier Corten, qui évoque les vaches Salers, le bois travaillé par Yves Mansuy, ébéniste d'art dans la région du Puy, qui a créé des tables triangulaires.

"Même si l'architecture nouvelle intervient avec modestie, elle doit remplir une autre fonction, celle de créer une image identitaire à l'établissement", soulignent les architectes.

(*) Se reporter au numéro 49 d'Auvergne Architectures, juillet 2009.

Architectes : Atelier 4 (clermont, 63)
Maître d'ouvrage : Commune de Chaudes-Aigues.

La réponse des spécialistes de la DRAC

A quel moment doit-on sauver le patrimoine ?

Voici une question difficile et embarrassante pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine bâti. Elle ne s'adresse pas seulement aux spécialistes mais aussi aux associations et aux particuliers, qui ne comprennent pas toujours la disparition d'une maison, d'un immeuble, d'un bâtiment industriel, selon eux, insuffisamment protégés. Manque d'intérêt pour l'architecture du XX^e siècle, protection patrimoniale difficile, intérêts divergents ? L'époque contemporaine ne représente que 16 % des bâtiments protégés au niveau national et 11 % en Auvergne et les chiffres diminuent encore pour l'architecture du siècle dernier avec, respectivement, moins de 5 % et 3 % du total (1).

Pour les autres périodes, la région suit de près la courbe nationale, avec un pourcentage de bâtiments inscrits légèrement supérieur correspondant à "un patrimoine abondant mais d'un intérêt plus régional". Dans ce domaine, l'Auvergne n'a pas à rougir, contrairement à certaines affirmations. Au nombre des immeubles protégés, trois départements - l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme - se situent même au-dessus de la moyenne nationale, loin devant la Corse, les Alpes et la Savoie. "Un effort devra porter sur les immeubles remarquables construits dans la deuxième moitié du XX^e siècle, période pendant laquelle le déficit de protection est le plus important, sur les bâtiments liés à une activité agricole ou industrielle, ainsi que sur les parcs et jardins", souligne encore la DRAC. Agnès Pranal, architecte à Chamalières, spécialiste de Vigneron, l'un des principaux architectes clermontois du siècle dernier, a déclaré dernièrement dans le quotidien régional : "L'architecture du XX^e siècle a du mal à être protégée car on ne voit pas son intérêt. Or, Clermont s'est développée au XX^e avec Michelin."

La remarque est pertinente, mais peut-on sauver tous les bâtiments jugés intéressants ? L'Etat et maintenant de plus en plus les collectivités disposent-ils des moyens suffisants pour appliquer cette politique ? "Il ne s'agit pas de préserver tous les édifices présentant un caractère historique, insistent Marilyne Doure, conseillère à l'architecture, et Claire Raffin, responsable du service de coordination de l'architecture et du patrimoine, toutes deux à la DRAC,

La conservation des bâtiments est devenue une priorité partagée par beaucoup de Français. Pourtant de beaux édifices sont détruits régulièrement.

A qui la faute ?

mais plutôt de garder des exemples d'architecture reflétant un style particulier. La sauvegarde de Sabourin, de la Gare routière et de certaines villas à Clermont entrent dans ce cadre-là. Honnêtement, nous manquons de recul pour cette période. Il faut donc établir un inventaire et analyser finement l'intérêt que peut présenter le classement d'un immeuble, d'une usine ou d'une ferme du Livradois, par rapport au patrimoine national. La DRAC s'y emploie avec les moyens qui lui sont confiés, comme à Thiers pour protéger deux coutelleries ou en Haute-Loire pour sauvegarder une ancienne entreprise fabriquant des faux."

LE DÉCLIC

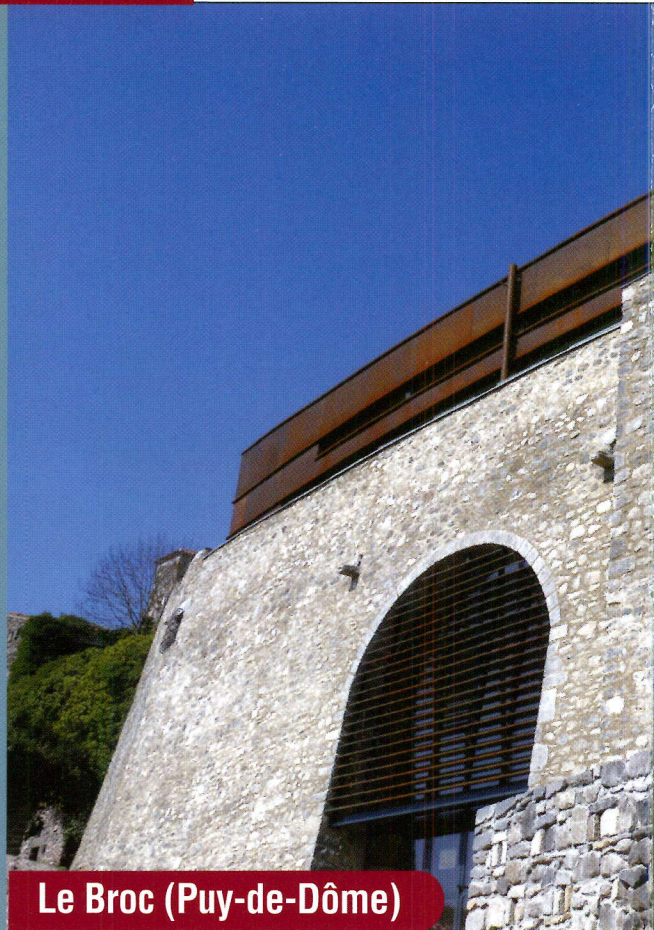
La France a commencé à se préoccuper de son patrimoine au lendemain de la Révolution. Initiée véritablement au XIX^e siècle par Prosper Mérimée, la protection des monuments historiques est une tradition ancienne. Victor Hugo s'y est aussi intéressé. Au fil du temps, les textes ont évolué. Les administrations, chargées de les appliquer, vont commencer par l'antiquité, la période médiévale, principalement l'art roman, puis l'architecture classique - les grands châteaux et les églises. En Auvergne, si la proportion de vestiges antiques est à peu près la même (4 %) qu'au niveau national (6 %), on note une représentation beaucoup plus importante de l'époque médiévale (57 % contre 33 %), qui s'explique d'abord par la place des églises romanes et d'autre part par celle des maisons fortes de la fin du Moyen Age. Au début, il existait chez les défenseurs du patrimoine une approche plutôt élitiste et monumentale, alors que l'on prend davantage en compte, aujourd'hui, les bâtiments industriels et ruraux, plus modestes, présentant des typologies particulières.

La loi de 1913 renforce la procédure.

Une autre l'étend, quelques décennies plus tard, aux ensembles urbains, en instaurant un périmètre de 500 mètres, motivée par le projet de raser le centre d'Albi. Un peu plus tard, André Malraux s'en est inspiré pour créer les secteurs sauvegardés, permettant à quatre d'entre eux d'être classés en Auvergne : Montferrand, Thiers, Riom et Le Puy. La destruction des Halles de Paris, au début des années soixante-dix, a mobilisé à nouveau architectes et historiens. Les premières lois de décentralisation donnent ensuite aux directions régionales des Affaires culturelles la possibilité de classer des bâtiments présentant un intérêt historique ou architectural. De nouveaux règlements ont alors été pris au niveau des ZPPAU, zones de protection du patrimoine architectural urbain, en 1983, élargies, dix ans plus tard, au paysage, puis remplacées, l'année dernière, par des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. A tous les stades de la protection, le rôle des collectivités locales a été renforcé, comme c'est le cas avec le Grenelle 2 de l'environnement.

Faute de crédits suffisants, une certaine souplesse a été introduite dans la législation, depuis 1999, avec la possibilité de labelliser le patrimoine du XX^e siècle, sans véritables contraintes pour le propriétaire, ni engagement financier pour l'Etat. Dans le cadre du nouveau régime des autorisations de travaux intervenu le 1^{er} octobre 2007, les Drac sont amenées à réviser la conformité juridique, la délimitation précise des protections, l'intérêt de l'immeuble protégé. "Beaucoup de bâtiments, rappelle Claire Raffin, ne présentent pas un intérêt suffisant pour justifier une mesure nationale de protection au titre des monuments historiques mais un simple intérêt local rendant néanmoins souhaitable leur conservation." Il ne suffit plus de classer les édifices mais il faut aussi imaginer leur avenir, tout en respectant le style, les volumes et les matériaux utilisés autrefois. En Auvergne, c'est le cas de l'ancien hôpital Sabourin qui accueillera l'école d'architecture, du grand Séminaire de Chamalières et de l'abbaye de la Voute-Chilhac en Haute-Loire, réutilisés en logements.

(1) Selon une étude publiée en avril 2009 par la DRAC.



Le Broc (Puy-de-Dôme)

Un projet contemporain qui s'inspire du passé

Architectes : Atelier 4 (Clermont, 63)
Maitre d'ouvrage : Commune du Broc.

Au cours de ces dernières années, les projets d'aménagement du bourg relèvent le défi de la construction contemporaine. Première opportunité de cette réhabilitation, le centre d'accueil à usage festif et culturel. Plutôt que de construire une salle polyvalente traditionnelle, le maire a préféré remettre en état un bâtiment délabré mais bien placé au cœur du bourg. Il s'agissait d'une partie de l'ancien rempart dont il ne subsistait que quelques voûtes en mauvais état. Les architectes ont alors proposé un projet contemporain qui s'inspire du passé féodal, souhaitant inscrire leur architecture "dans la matérialité et la culture d'un pays." Il a fallu d'abord reconstruire l'enceinte féodale. Ce rempart est surmonté d'un volume bardé d'acier Corten, dans l'esprit du Hourd du Moyen-âge, une construction défensive, souvent en bois, qui surplombait le pied des maçonneries par une avancée. L'utilisation de cet acier évoque le heaume des chevaliers qui occupèrent ce haut lieu de l'histoire du Dauphiné d'Auvergne. Le plan de la salle, en arc de cercle, épouse la forme du rempart et évoque le dessin des douves, re-

(*) Se reporter au numéro 49 d'Auvergne Architectures, juillet 2009.

Aurillac (Cantal)

Un cinéma urbain

Le nouvel équipement cinématographique d'Aurillac s'élèvera sur la place de la Paix, ce qui en fait d'emblée un projet urbain remarquable : aujourd'hui, de tels ensembles vont généralement se nicher en zone commerciale périphérique et non en bordure du centre ville, à 300 m de l'actuel et unique cinéma de l'agglomération. Trois côtés de la place sont constitués par les bâtiments fin XIX^e de l'ancienne caserne du 139^e régiment d'infanterie, devenus par la suite cité administrative et aujourd'hui pôle associatif. C'est sur le côté libre, à l'ouest, que sera réalisé le bâtiment comprenant sept salles (un peu plus de 1100 places) et un espace de restauration.

Le projet est aussi remarquable en termes d'architecture. Compact, aligné sur la rue et d'un volume équivalent à chacun de ses trois voisins, il en est l'antithèse : en vis-à-vis de ces immeubles très stricts, "au garde-à-vous", il exhale le mouvement, "notion inhérente au cinéma, dans une architecture saisissant le déploiement d'un cristal né de la place", selon l'architecte. L'aléatoire des facettes cristallines va dialoguer avec l'ordonnement intact des façades rectilignes, sévèrement ryth-

Le premier complexe cinématographique du Cantal viendra "fermer la place" des anciennes casernes d'Aurillac.

mées par leurs lucarnes et parfaitement symétriques autour d'une horloge centrale. Confrontation garantie...

Une place très culturelle

L'ancienne place d'armes conserve cependant sa respiration propre : entre les bâtiments d'origine, le passage en hauteur s'offre au regard par les coins sud-est et nord-est ; il en sera de même par les ouvertures dessinées aux nord-ouest et sud-ouest par le nouveau complexe, et plantées d'arbres de haute tige. Le sol même de la place est partie intégrante du projet, aménagé en parvis piéton de grès gris-beige, délimité en quatre facettes de faible pente et d'aspect minéral ; côté est, les facettes se soulèvent pour définir et abriter l'entrée du complexe et le pôle de restauration. Le traitement du sol se prolonge dans les parements minéraux de la double peau du bâti-

ment, laquelle ouvre des transparences au niveau du hall et des circulations en hauteur – les salles de projection sont réparties sur deux niveaux. La toiture et les circulations extérieures sont en métal perforé, le hall et l'intérieur en mur rideau de verre et en aluminium thermolaqué. La nuit, la mise en lumière combine les illuminations intérieures du complexe avec des éclairages en bas de façades, au sol et sur des mâts, pour valoriser la place entière, ainsi recomposée du XIX^e au XXI^e siècles. Déjà très utilisée pour le festival international de théâtre de rue, la place est toute proche de la médiathèque et du musée d'art et d'archéologie de la préfecture cantalienne : ce projet qui vient étoffer la vocation culturelle du quartier doit être livré au début de l'année 2014.

Architectes : Linéaire A (Montreuil, 93) mandataire ; Randja, (Montreuil, 93) cotraitant.
Maître d'ouvrage : Ville d'Aurillac
Bureau d'études : Saunier et associés, TCE (Clermont, 63) ; acoustique : Peutz et associés (Paris, 75)
Coût des travaux : 8,7 millions d'euros HT

Les architectes ont proposé un projet contemporain, utilisant largement l'acier Corten, qui s'inscrit dans la matérialité et la culture du pays.

porain du é féodal

prenant la même courbure que celle des tonneaux, petit clin d'œil au passé viticole du village. Son plafond intérieur, une coque renversée, rappelle l'existence des bateliers qui occupaient autrefois les berges de l'Allier et permet en même temps d'excellentes mesures acoustiques. "L'architecture de la salle s'inscrit avec franchise et sans complexe dans notre époque tout en puisant son inspiration dans l'histoire du lieu", explique l'architecte Philippe Tixier.

Un cristal peu réglementaire sur la place des casernes.



EUCLID
INGENIERIE

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES BATIMENT
TOUS CORPS D'ETAT :

Génie civil : Structure béton, structure acier, structure bois.
Fluides : Chauffage, climatisation, ventilation, traitement d'air, plomberie-sanitaire, fluides médicaux, énergies renouvelables.
Electricité : Courants forts et faibles, réseaux informatiques.
Economie de la construction : Métré, établissement de pièces écrites.
V.R.D. : Voirie et Réseaux Divers, aménagements extérieurs.
C.S.S.I. : Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie.
O.P.C. : Ordonnement, Pilotage et Coordination.
H.Q.E. : Haute Qualité Environnementale.
Cuisines collectives - Buanderie

10, rue Becqueref BP 123
63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com
www.euclid-fr.com

VOLVO
VOLVO XC60
VOTRE VOLVO

À PARTIR DE 399€/MOIS*
LLD 48 mois
du 02/01/12 au 31/03/12

DRIVE

*Exemple de Location Longue Durée sur 48 mois et 60 000 Km pour un VOLVO XC60 D3 DRIVE Kinetic incluant la peinture métallisée : un premier loyer de 5 600€ suivi de 47 loyers mensuels de 399€ TTC (hors assurances facultatives et prestations). Offre réservée aux particuliers, valable du 02/01/2012 au 31/03/2012 sous réserve d'acceptation du dossier par Volvo Automobiles Finance département de CGL, Compagnie Générale de Location d'Équipements, SA au capital de 58 606 156 € - 69, avenue de Flandre 59708 Marcq-en-Barœul Cedex - SIREN 303 236 186 - RCS Roubaix-Tourcoing. VOLVO XC60 D3 DRIVE 1 63ch : consommation Euro6 (l/100 km) 5,7 - CO₂ rejeté (g/km) 149. volvocars.com/fr

PRESTIGE CARS GROUPE BARRAT AUTOMOBILES
AUBIERE 04 73 74 65 75
MONTLUÇON 04 70 05 68 11
TOULON/ALLIER 04 70 44 99 55

Programmes croisés sur fond de patrimoine

Artisan et Artiste

Les acteurs du savoir



Les jardins du Bost, à Bellerive-sur-Allier

Le château réunira un équipement hôtelier "haut de gamme" et un espace culturel public.

À Bellerive-sur-Allier, près de Vichy, la commune s'est engagée en 2010 dans un projet de requalification patrimoniale ambitieux, qui restitue une lecture d'anciens volumes tout en intégrant un traitement contemporain des accès ouverts pour de nouveaux usages.

Le projet des Jardins du Bost concerne deux bâtiments bien distincts, le château du Bost et la ferme maraîchère voisine, et se décline en deux programmes – qui ne coïncident pas avec les bâtisses. Dans le château *"qui s'est développé sur une base du XIVe à l'origine, mais très fortement modifiée au XIXe et XXe"*, explique l'architecte du patrimoine, et qui fut une maison de retraite jusqu'en 1995, il s'agit de réaliser d'une part un très bel équipement hôtelier : sur l'ensemble du rez-de-chaussée et de l'aile nord, et dans un tiers du corps central, il comprendra huit chambres, la plupart sous charpente, un salon, un restaurant et un vaste atelier cuisine approvisionné par la ferme, et sera attribué en délégation de service public (à Stéphane Roesh et Xavier Robert, actuellement patrons de l'Auberge du Pont, à Billy); d'autre part un vaste espace culturel public (multimédia, expositions) en double hauteur sous la toiture pour toute la partie nord du bâtiment central. La ferme aligne une tour, une habitation, une longère et une grange accolées. Elle sera encore allongée d'un bâtiment de stockage. Là aussi, l'étage hébergera un espace culturel, le musée rural de Vesse ; le rez-de-chaussée reçoit des locaux techniques, d'animation et de ventes de produits maraîchers.

Percements et rehaussement

Chaque usage – hôtel, restaurant, cuisine, espace culturel – dispose d'un accès distinct au château, toujours traité de façon contemporaine, en acier et bois naturel. La toiture re-

trouve ses anciennes lucarnes, et la façade sud du château s'ouvre sur ses douves par un encorbellement traité en cadre métal et brise-soleil. Côté cour, le traitement des toits et des nouvelles entrées redessine les anciens pavillons latéraux. L'ensemble de la couverture retrouve des tuiles plates de Doyet (Allier), comme ce fut le cas après une modification de la charpente au XVIIe. Dans la ferme, la longère prend de l'ampleur : rehaussée de 60 cm, sa charpente XVIIIe est restaurée et restituée, complétée de lucarnes. La tour XVIIe accueille un logement de fonction. L'exploitation maraîchère s'appuiera aussi sur des stages et accueils de groupes, et plusieurs salles sont destinées à un usage associatif.

"Ces deux programmes s'entrecroisent", commente l'architecte qui se considère d'abord comme un "passeur" de patrimoine. *"C'est un projet original et audacieux : le maître d'ouvrage était attentif à sauvegarder ce qui pouvait encore l'être, et vraiment à l'écoute de nos propositions qui allaient au delà de la seule conservation. Ce n'est pas si fréquent..."* L'opération, qui *"tend vers le BBC"*, doit se conclure à la mi-2013 après 18 mois de travaux.

Architecte :
ACA architectes (Clermont, 63)
Maître d'ouvrage :
Ville de Bellerive-sur-Allier
Paysagiste :
+ 2 Paysage (Clermont, 63)
BET : fluides : Séchaud Bossuyt (Clermont, 63) ; économiste : Marinier Turlin (Moulins, 03)
Coût global de l'opération :
5 millions d'euros HT

On la connaît pour avoir travaillé sur des chantiers prestigieux, comme l'église romane Notre-Dame-du-Port, classée par l'Unesco, ou la cathédrale de Clermont. Dans l'entreprise Geneste, créée en 1877 et reprise voici quelques années par François Pouraud, le savoir-faire se transmet depuis cinq générations. Au départ, Francis Geneste avait travaillé avec Viollet-le-Duc sur les flèches de la cathédrale. Aujourd'hui, l'entreprise a gardé les mêmes valeurs que rappelle son nouveau responsable : l'importance du geste, la sensibilité et la culture. *"Ce devoir d'excellence, nous devons le conserver et l'améliorer, répète-t-il inlassablement. En revanche, si la restauration et la conservation restent le cœur de notre métier, cela ne signifie pas forcément que tous les bâtiments possédant une valeur patrimoniale soient classés."*

Combien d'entreprises ont réussi à se maintenir sur le marché étroit du patrimoine architectural ? L'époque s'y prête moins. Les techniques ancestrales ne se transmettent plus comme avant, faute souvent de commandes pour les entreprises. Pourtant, le savoir-faire et les valeurs qui participent à leur renommée se calculent le plus souvent en générations. La culture du beau existe toujours, mais elle n'est pas assez répandue, et les architectes en souffrent parfois. Ils ne sont pas les seuls. *"Il faudrait "éduquer" les maîtres d'ouvrage, en leur expliquant que nos interventions coûtent peut-être plus chères mais elles durent beaucoup plus longtemps"*, insiste François Pouraud.

Économie durable

Ce surcoût, il l'évalue à 30 % environ, que l'Etat, au départ, prenait à sa charge, le supplément s'expliquant par le temps passé et la qualité des matériaux. Mais le résultat est là : une couverture en ardoise peut ainsi durer 50 ans, beaucoup plus que la traditionnelle garantie décennale ! Ici, aussi, la guerre des prix a conduit parfois à des dégâts irréparables. A ce stade, il faudrait parler d'économie durable. Des entreprises, mêmes prestigieuses, mettent la clé sous la porte. François Pouraud attend de nouvelles



**Baltard
reconnaitrait-il
ses petits
en terrasse ?**

-faire

règles qui ne tiennent pas compte seulement des coûts mais aussi de la qualité du travail : "Dans notre métier, il faut dix ans pour former un responsable de chantier. Plus qu'ailleurs, nos compagnons étalent leurs qualités d'artisan et d'artiste."

Les domaines de son entreprise? La taille de la pierre, la sculpture ornementale, les fresques, les enduits et les patines à la chaux, les bétons de chanvre, le diagnostic des pathologies de la pierre et leurs remèdes. Pour répondre aux exigences de la restauration, l'équipe réunit des maçons, des tailleurs de pierre, des appareilleurs et des ingénieurs qui réfléchissent ensemble aux solutions techniques et à leur mise en œuvre, afin de restituer aux édifices toutes leur magnificence. Il s'agit là de reconstituer un épiderme endommagé avec des produits qui ont montré leur qualité dans le temps. Mais ces entreprises, curieusement, ne sont pas non plus à l'abri de la concurrence chinoise, qui exporte déjà des pierres et qui se prépare sans doute à envoyer des copies...

Dans la remise en état des remparts de Montferrand, la beauté de la forme du mur et de ses couleurs a beaucoup compté. Les compagnons ont récupéré des moellons de nature différente, avant de les poser selon une lecture établie par l'architecte, Christian Laporte. "Voilà un bel exemple de compréhension mutuelle et d'échange au service de l'édifice et du client." A l'intérieur de cette alchimie, l'architecte constitue la clé de voute. "Nous avons besoin de ses conseils, nous mettons notre technique au service de la conception, nous transformons le dessin en réalité, confie François Pouraud. Il est nécessaire de travailler ensemble."

**La remise en état
des remparts
de Montferrand.**



Photo : Sandrine Chapuis ville de Clermont-Ferrand



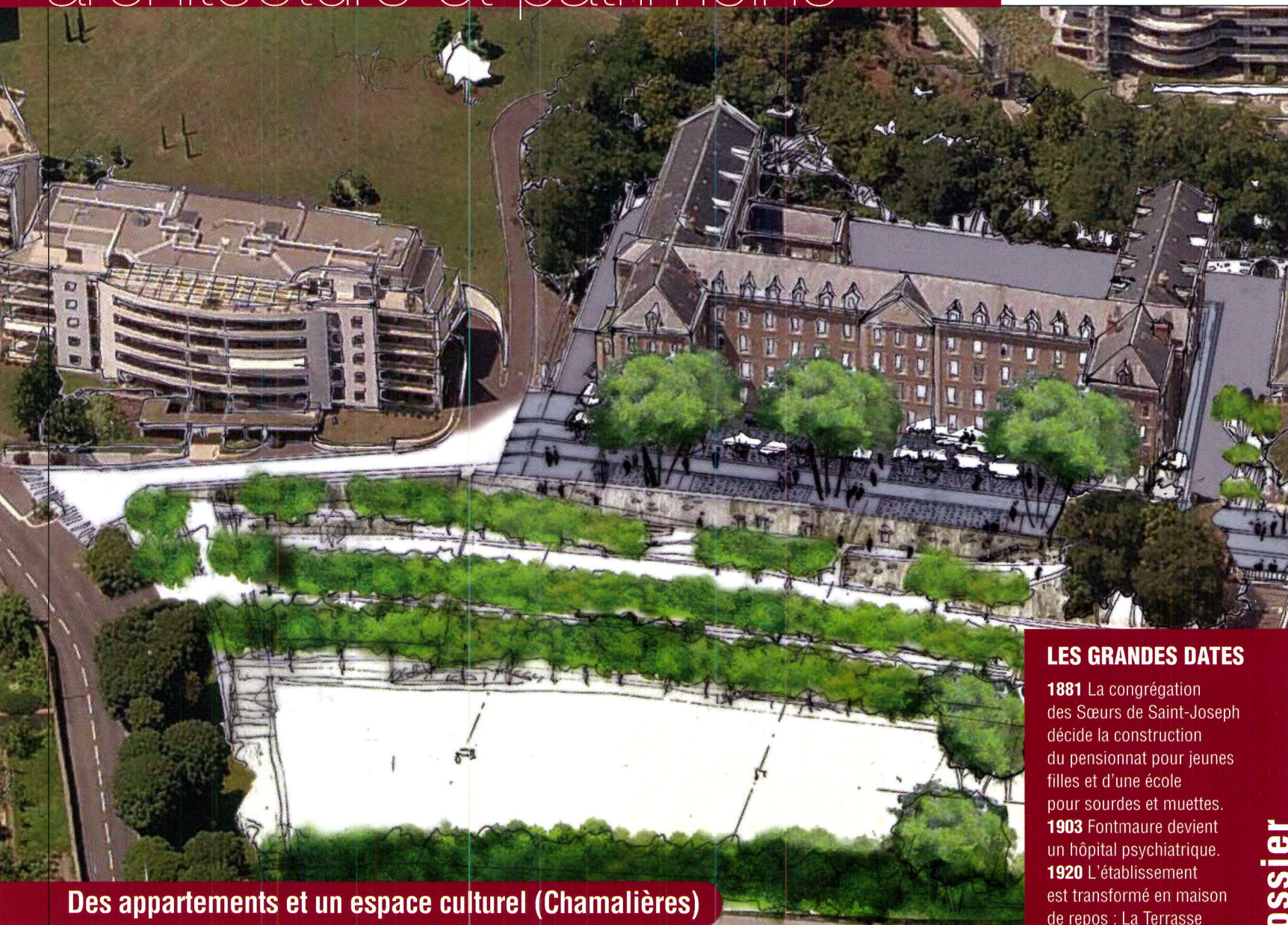
Moulins

Retour de formes pour les Halles

Ni classé ni inscrit, le marché de la place d'Allier, à Moulins, n'en est pas moins un bel exemple de halle Baltard du XIX^e, organisée en croix avec charpente métallique et poteaux de fonte caractéristiques. Au cœur du centre historique de la préfecture de l'Allier, il avait été en partie démoli (deux des quatre pavillons, ainsi que la nef transversale et la moitié de la nef longitudinale) au milieu des années 1980. Un parking de 5 niveaux avait alors été créé en contiguïté, et le fonctionnement du marché se réduisait depuis "à cinq ou six commerces de bouche, ouverts un jour par semaine", selon Vincent Isavard, co-maître d'ouvrage. En effet, ce constructeur-promoteur a racheté en 2010 le marché à la commune, mais cette dernière possède toujours le parking inclus dans cette véritable opération de "réinsertion" de ces 6000 m² de surface commerciale dans le tissu urbain très homogène du centre ancien.

Après consultation de l'architecte des bâtiments de France, le maître d'œuvre a reconstitué le volume unique de l'ancien marché, "en retrouvant et en renforçant la prégnance de la trame des pavillons, notamment au rez-de-chaussée de l'immeuble du parking". Les volumes complémentaires s'appuient sur une charpente métallique légère et fidèle à cette trame ; tous les ajouts récents en façade sont supprimés. Les façades dotées de persiennes sont remontées dans l'axe des colonnes. On retrouve ainsi un décor et des modénatures au plus près de l'image du marché ancien, mais sans rechercher une stricte similitude. En particulier, un large auvent translucide en méthacrylate, ainsi que la teinte brun-rouille des structures métalliques extérieures manifestent clairement que ces retrouvailles avec Baltard ont bien eu lieu au XXI^e siècle.





Des appartements et un espace culturel (Chamalières)

La nouvelle histoire de l'hôpital Fontmaure

Fermé depuis 1999, l'ancien hôpital Fontmaure doit accueillir, au début 2014, 40 logements de standing, du T1 au T4, aux normes BBC Renov (Bâtiment basse consommation), dont douze logements conventionnés, la municipalité de Chamalières, restant propriétaire de la chapelle et d'une partie du rez-de-chaussée. Après réhabilitation, le lieu aura une vocation culturelle et recevra notamment des expositions. Des entrées distinctes seront, bien entendu, aménagées. A l'intérieur, les vitraux de Dussour seront conservés de même que la porte qui fera office de sortie de secours. Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le bâtiment ne pourra pas être modifié. Il n'est donc pas question pour l'architecte de reprendre les façades ou la toiture en ardoise, ni élargir le corps du bâtiment.

"Nous allons retrouver les volumes d'origine des façades à partir de do-

Depuis son rachat par la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph, le "terroir" de Fontmaure - à l'origine la fontaine noire - a vécu beaucoup de transformations. Edifié en 1881 par l'architecte Charles Antoine Couteau, le pensionnat est, selon l'architecte en charge du nouveau projet, "l'expression d'une architecture éclectique qui associe le classicisme des grands couvents du XVII^e siècle à certaines formes d'influences issues des théories de Viollet-le-Duc." La composition symétrique est pondérée par la construction d'une sacristie sur la façade nord de la chapelle et par une entrée prévue à l'origine sur l'un des côtés, où devait être élevé le clocher, qui n'a finalement jamais été édifié dans son intégralité, faute de moyens. Le fronton central, ses lucarnes et ses ouvertures moulurées, avec des meneaux pour les deux premiers niveaux, rattachent l'établissement à une écriture que l'on retrouve généralement dans les lycées, les écoles laïques et les anciens séminaires.

uments anciens, précise Franck Schell, l'architecte. *A l'intérieur, les escaliers en pierre de lave seront conservés et des ascenseurs créés. Certains bâtiments annexes, sans intérêt architectural, seront supprimés - notamment l'ancien bloc opératoire -, en concertation avec Marie-José Carroy-Bourlet, conservatrice aux services de la direction régionale des Affaires culturelles, et Muriel Cros, architecte des Bâtiments de France. Un parking souterrain de 60 places sera creusé dont l'accès est prévu par le côté et à l'arrière du bâtiment.* Toujours à l'arrière, la grotte et la statue de la Vierge seront conservées et réhabilitées. La notion de promenade sera remise au goût du jour avec un traitement particulier de la terrasse, unique vestige d'un immense parc de neuf hectares qui surplombe Clermont-Ferrand. Les cheminements seront conservés et l'entrée sera embellie.

LES GRANDES DATES

1881 La congrégation des Sœurs de Saint-Joseph décide la construction du pensionnat pour jeunes filles et d'une école pour sourdes et muettes.

1903 Fontmaure devient un hôpital psychiatrique.

1920 L'établissement est transformé en maison de repos : La Terrasse Fontmaure.

A partir de 1946

Un service de médecine est installé progressivement.

1953 Un service de neurochirurgie est mis en place.

1979 L'hôpital est rattaché au CHU.

Dans les années 1990,

il est alors le seul établissement en Auvergne, public ou privé, à pratiquer la neurochirurgie à haut risque.

1999 La commune de Chamalières rachète le bâtiment, qui est alors fermé.

2011 L'ancien hôpital est classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Architecte :

Franck Schell Architecture (Saint-Etienne, 42)

Maîtres d'ouvrage :

Syndicat des copropriétaires / ville de Chamalières pour la chapelle et une partie du rez-de-chaussée.

Maître d'ouvrage délégué :

Foncière Eugénie

Paysagiste :

Cap Paysage (Paris, 75)

Coût prévisionnel des travaux (hors Chapelle) :

4,7 millions d'euros H.T.



Trop c'est trop. Je n'y tiens plus, la coupe est pleine. Il est des situations, dans la vie d'un homme, où son devoir est de se lever et de crier son indignation. De même que dans les colonnes de l'Aurore du 13 janvier 1898, Émile Zola prenait la plume pour la défense du capitaine Dreyfus dans son fameux « J'accuse », il est de mon devoir aujourd'hui, à mon tour, de dénoncer, non pas l'injustice faite à un homme, mais un phénomène beaucoup plus sournois et souterrain et qui se développe comme une hydre malsaine. Alors que notre société se fonde sur le progrès et la recherche constante de l'amélioration de notre pauvre condition, des forces réactionnaires et souterraines tentent de s'opposer à ce mouvement naturel et généreux, entraînent notre marche, pour nous faire régresser vers des temps obscurs.

Je veux parler aujourd'hui de la réapparition sur nos marchés, jusque sur les étals les plus modestes des petits producteurs locaux, de l'infâme PANAIS, plante herbacée bisannuelle de la famille des ombellifères, quasi fourragère, que l'on croyait oubliée depuis fort longtemps, mais qui fait un retour en force dans nos assiettes.

Panais en purée, gratiné, cru, râpé, en chips... Il n'est pas un usage que l'on croyait réservé à la noble pomme de terre que le panais ne revendique sans pudeur. Le panais est en effet une espèce de carotte mal foutue. Alors que la carotte a une saveur fine, une géométrie parfaite quasi cylindrique, une couleur appétissante qui teinte la frimousse de nos nourrissons d'une délicate nuance orangée, lorsque, prenant le relais du biberon ou du sein maternel, ils commencent à découvrir des nourritures plus consistantes, le panais est moche, vulgairement et brutalement conique, plissé, ce qui lui donne toujours un aspect terreux et négligé, de couleur blanchâtre, de saveur douceâtre et indéfinie.

Depuis le Moyen Âge, où il constituait la base de la nourriture des manants et subsidiairement de quelques lapins, on le croyait oublié. Seuls les Anglo-Saxons et quelques nordiques rétrogrades isolés et sectaires en maintenaient discrètement la culture.

J'accuse aujourd'hui le panais de contribuer au retour à l'obscurantisme d'une époque que l'on a le devoir d'effacer de nos mémoires, au prétexte qu'il fait partie de notre patrimoine... Patrimoine mon cul ! Le panais est un légume dégueulasse qu'il faut bannir de nos cuisines et de nos assiettes !

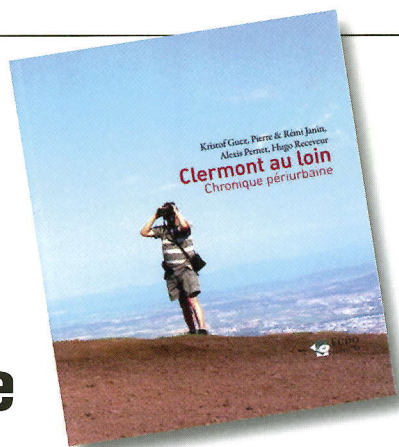
Conservons peut-être à la rigueur le navet et le brocoli qui ont quelque part leur charme, mais renvoyons le panais au compost de l'histoire.

Imaginons que cette tendance se poursuive, que le panais avec sa sale gueule de bio gagne du terrain. Ses consommateurs, avides "d'authentique", vont un jour réclamer un cadre de vie à l'image de ce légume sournois. Demander des constructions sincères de pierres et de chaux, de bois, pour le respect de l'environnement, et gna gna gna, et gna gna gna... Signer des pétitions contre le nucléaire, et feuilleter des revues pernicieuses qui comparent les isolants à base de fibre de bois, lorsqu'ils iront faire le marché chez leur épiciers bio.

Une société doit faire le choix entre le patrimoine qui mérite d'être conservé et celui qui doit disparaître. Le panais archaïque, qui au nom de la tradition œuvre en silence pour nous ramener dix siècles en arrière, doit être impitoyablement et définitivement exterminé, avant qu'il ne soit trop tard, pour le bien de tous...

Qu'on se le dise.

Clermont au loin, chronique périurbaine



Le Pays du Grand Clermont présente une particularité : deux Parcs naturels régionaux recoupent son territoire, ceux des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez. Les trois structures, soucieuses des questions de paysage, ont voulu en informer les élus locaux et tous les professionnels qui collaborent avec eux. Un appel à projets financé par le ministère de l'Écologie a abouti à la publication de cet ouvrage collectif : un photographe, un architecte et trois paysagistes ont parcouru ce territoire, proposant leurs approches conjointes pour rendre visibles et compréhensibles ces paysages indécis.

À l'écart des centres et décalé des campagnes "traditionnelles", l'alentour de la ville nous présente des formes parfois surprenantes, souvent méconnues. Densification, covoiturage, étalement et mitage, parking-relais : ces notions plus ou moins récentes aboutissent à la création d'espaces et d'images mal identifiées. En 150 pages, textes, photos, dessins et témoignages entendent nous montrer différemment le visage de la métropolisation à l'œuvre.

Par Kristof Guez, Pierre Janin, Rémi Janin, Alexis Pernet et Hugo Receveur, aux éditions Fûdo, 19 euros, septembre 2011.

livre



Membre de la CICF
Qualifié OPQIBI

Bureau d'Etudes Techniques

- Génie climatique
- Génie électrique
- Energies renouvelables
- Structures
- Economie de la Construction
- Développement durable
- Coordination : S.S.I. - O.P.C. - S.P.S.

Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : accueil@igetec.fr



INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
Bâtiments tertiaires
Bâtiments industriels
Ouvrages d'Art
Béton - Béton précontraint
Charpente Acier - Bois
- **DIRECTION DE TRAVAUX**



"Fugue",
devant un bâtiment
à la Pardieu.

la forge, véritable "table de torture" où il développe ses rails dans l'espace. Les gestes sont vifs, le regard fixé sur la pièce qu'il maltraite pour lui imposer les formes qu'il a imaginées avec sa force créatrice. Il attaque frontalement la matière et lui imprime progressivement son énergie. "Si le métal du fer forgé, analyse Elsa Guérin, s'impose d'emblée comme masse, force, gigantisme, les fentes et les aplatissements traduisent l'aveu indicible d'une présence humaine et de là d'une temporalité, vibrante, musicale." Ainsi travaille Yves Guérin, par tous les temps, le visage rougi par la chaleur, les mains calleuses qui empoignent les morceaux de ferraille. « Dans le travail de la forge, le poids du métal est constant, raconte l'artiste avec modestie. On n'enlève rien ni

Un vocabulaire personnel

Il entretient avec l'espace un rapport particulier. A toutes ses sculptures, il a donné une taille monumentale. Yves Guérin a passé son diplôme des beaux-arts avec des pièces plus grandes que lui. C'était, à l'époque, un mélange de granite et d'acier. Mais il cherche depuis toujours la confrontation avec la matière, qui lui permet d'exprimer ce qu'il ressent. Une sorte de vibration indispensable à son goût de créer. Il aime aussi se mesurer avec le temps qui passe, inexorable, qu'il a traduit dans une "machine pensante" - une de ses premières œuvres de jeunesse installée au carrefour de La Pardieu - par une grande éolienne, composée de pièces de mécano soudées entre elles, qui

L'homme qui défie

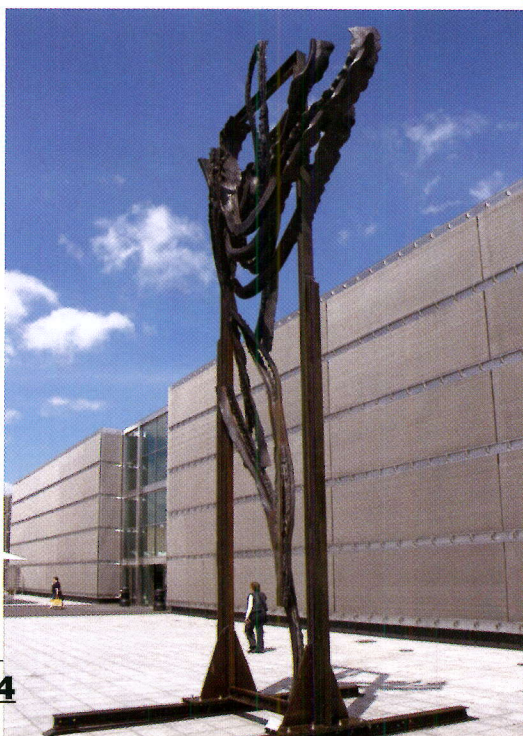
Jusqu'en octobre, les sculptures monumentales d'Yves Guérin sont exposées à la Pardieu, en plein air, apportant un souffle de culture à ce secteur plutôt tristounet. Portrait de l'artiste.

"L'extase de Sainte-Thérèse", devant la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme (ci-contre) et "Jérusalem céleste", devant le Centre Leclerc de la Pardieu (ci-dessous).

Photo : Antonio Fernandez



Photo : Michel Vasset



Au sommet de la colline qui domine Romagnat, autour des anciens fours à chaux, le bruit devient plus fort en grimpant le sentier. L'homme qui s'agite autour du feu de la forge tape méthodiquement un grand morceau de fer, des rails abimés par le temps qu'il achète à Réseau ferré de France. En le regardant longuement, enveloppé de fumée, on comprend le rapport physique qu'il entretient avec la matière. "Le corps le réclame", dit-il sobrement. Trois gestes commandent son travail : il aplatit au marteau-pilon, il fend et il étire le métal sur

n'ajoute rien. On ne fait que transformer l'aspect originel de la barre de fer. » Autour de lui, les œuvres s'entremêlent tout en gardant leur cohérence et leur force émotive : "elle m'inspirent". Une véritable forêt de sculptures monumentales - lui préfère parler d'un "buisson" - bien que la plupart de ses œuvres mesurent plusieurs mètres de hauteur et pèsent au moins une tonne et demie. La neige tombée abondamment cette nuit-là accentuait encore la magie de la forge installée en plein air, sous les effets d'un ciel plombé.

agit comme une meule sur une pierre et lui fait perdre une partie de son épaisseur.

Mais il abandonne très vite la pierre pour le métal. "Etaler ou fendre le fer incandescent, a-t-il écrit, chercher ma petite forme enfouie depuis longtemps dans la boue première, c'est lutter humainement pour découvrir son inconnu." Le délic s'opère vraiment quand il rencontre le milieu des forgerons industriels, en 1985, au cours du Symposium de sculptures métalliques à Thiers. Il comprend alors tout ce qu'il peut attendre de ce matériau plus in-



Photo : Tiéna

l'espace

Exposition des œuvres d'Yves Guérin à Clermont

time et prend une nouvelle direction, en utilisant un vocabulaire personnel. *"Le rail porte la marque des efforts qu'il a subis, observe Dominique Dalmont, auteur d'un livre sur "Les sculpteurs du métal". Il est chargé d'histoires et de symboles."* (1)

Progressivement, il s'oriente vers des œuvres de plus en plus hautes "afin d'exprimer tout le potentiel d'une sculpture." D'un poids de cinq tonnes, celle qu'il a placée devant le magasin Leclerc de La Pardieu mesure pas moins de neuf mètres. Yves Guérin ne cache pas son in-

timité avec la nature. Ses sculptures forment dans l'espace des "tableaux" qui se marient souvent assez bien avec les bâtiments devant lesquels il les a déposées. Elles se découpent sur les façades. *"Au fond, l'architecte travaille l'espace comme le sculpteur, insiste-t-il. Il leur faut la même puissance et la même force."* Il existe forcément une certaine résonance entre les œuvres de l'un et de l'autre. *"Ce sculpteur est de la sorte un architecte au sens où l'entendait Michel-Ange quand il observait que peintres et sculpteurs doivent, comme les archi-*

Une sculpture de Yves Guérin devant le bâtiment de la société Tréma à Romagnat.

tectes se plier aux lois de la nature pour mieux les surmonter, résume Jean-Luc Chalumeau, critique d'art et auteur de la préface du catalogue. *Yves Guérin n'a-t-il pas nommé lui-même une de ses pièces L'Architecte en 2005 ?*" (2)

Un acte sacré

En 1990, Yves Guérin intitule quatre de ses pièces "Les quatre évangélistes", parce qu'elles lui ont "fait voir la voie". Il s'agit de ses premières sculptures forgées. Il ne dérogera plus à la règle. *"Toutes ma démarche artistique est une recherche de moi-même qui passe par les autres",* confie-t-il. Dans chacune de ses œuvres, il a répondu à une double exigence, technique autant que spirituelle. Beaucoup d'entre elles représentent la douceur, l'agressivité, le déchirement, l'extase, la souffrance...

Son inspiration, il la trouve dans les thèmes sacrés de l'histoire de l'art, du bas moyen-âge à aujourd'hui. Ce monde de référence est celui de la peinture, tout spécialement les représentations des épisodes de la vie de Jésus Christ, dont témoignent les titres de la plupart de ses œuvres. Ses sculptures s'appellent "L'arbre de Jessé", "L'extase de Sainte Thérèse", "Descente de croix", "Jardin

des oliviers", "Fuite en Egypte", "Jugement dernier"... Le sentiment d'allégresse se dégage de "Résurrection", celui de la détresse est lié au "Portement de croix".

Ce n'est pas un simple regard qu'il porte sur les toiles de Botticelli ou du Tintoret : *"Je dois entrer "physiquement" dans les œuvres qui m'ont "travaillé" intimement. J'établis une lecture plus contemporaine de ces tableaux. L'énergie, je la récupère à ma façon."* Comme bien d'autres, il s'interroge sur le sens de la vie et répond à sa manière. L'art est un moyen de lutter contre la mort, de combler le néant, répète-t-il souvent.

"Même s'il se traduit par de nombreuses Pietà, Flagellations, Assomptions, Mises au tombeau, Montées au Golgotha et Crucifixions, insiste Jean-Luc Chalumeau, *il n'est nullement religieux, mais il peut être dit sacré, ce qui n'est pas la même chose et nous conduit au grand art que certains avaient déclaré disparu."* Ce que confirme Elsa Guérin en écrivant : *"Le sculpteur s'inscrit dans l'histoire de l'art non pas en faisant de la création une assise de la religion mais en nous rappelant qu'être sensible à la matière, à la peau des choses, est un acte sacré."*

En le regardant longuement, enveloppé de fumée, on comprend le rapport physique qu'il entretient avec la matière.



Photo : Michel Vassé

(1) Aux éditions Somogy.
(2) "Yves Guérin, via Ferrata", éditions Octobre Novembre, Parc d'activité du Cheix, 14 rue Enrico-Fermi, Romagnat.

Le Conseil de l'Ordre

souhaite la bienvenue
aux confrères et

concoeurs récemment

inscrits à notre Tableau :

Christian CIARAVOLA

Pierre GRANIER

Etienne GUENON

Marina MENAT

Antoine RAUCH

Bertrand ROCHER

Hélène STOSIC

Toutes nos félicitations

à André CHALIER

pour l'honorariat

de la profession.

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Équipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
GANNAT Allier	Construction d'un bâtiment de 60 lits, restructuration d'une unité existante et construction d'un PASA	EHPAD François-Mitterrand	9-août-11 P. Saintenac C. Caignol	CRR/ Imholz Architectes et associés/ Au*M Architectes Urbanistes (69)/	22-nov.-11 P. Saintenac C. Caignol	Au*M Architectes Urbanistes (69)	6,02 M € HT
MOULINS Allier	Construction d'un bâtiment de pédopsychiatrie	Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure	22-août-11 P. Saintenac	Trinh et Laudat/ Arodie Damian Architectures (75)/ Basalt Architecture (95)/	7-nov.-11 P. Saintenac	Arodie Damian Architectures (75)	3 M € HT
ST-JULIEN-DE-CHAPTEUIL Haute-Loire	Construction d'une salle multisports	Commune de St-Julien-de-Chapteuil	27-sept.-11 C. Caignol B. Allezard-Chambon	Bruhat & Bouchaudy/ Archipente (42)/ David Fargette/	8-déc.-11 C. Caignol B. Allezard-Chambon	David Fargette	2,15 M € HT
RETOURNAC Haute-Loire	Extension et restructuration du Collège Boris Vian	Conseil général de Haute-Loire	11-oct.-11 C. Porte M. Salles	Marcillon-Thuilier Architectes/ Fabre-Coillot/ Miramand/ Magaud/	03-fev-2012 C. Porte S. Gay	Fabre-Coillot	1,7 M € HT
VOLVIC Puy de Dôme	Construction d'un complexe aquatique	Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans	30-août-11 X. Andiano P. Thuillier	MBA/ F. Coste (34)/ Octant Architecture (76)/	30-août-11 X. Andiano P. Thuillier	F. Coste (34)	5,6 M € HT
AURILLAC Cantal	Construction d'un complexe cinématographique	Commune d'Aurillac	8-sept.-11 C. Porte JF.Pantheon	Linéaire A (93)/ Basalt Architecture (95)/ Atelier d'Architecture King Kong Five (33)/ D. Marot/	19-janv-12 C. Porte JF.Pantheon	Linéaire A (93)	8,7 M € HT



**BUREAU D'ETUDES
THERMIQUE ET GRANDE CUISINE**



■ ALGOTHERM INGENIERIE ■

53, rue des Sauzes ■ 63170 Aubière ■ Tél : 04 73 98 51 27 ■ Fax : 04 73 98 51 12
■ e-mail : algotherm@algotherm-ing.fr

BETALM

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

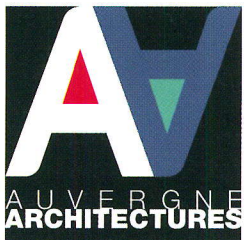
**GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI**

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE

Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47

E-mail : betalm@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France



**Je désire recevoir
les trois prochains
numéros d'Auvergne
Architectures
au prix spécial de 15 €.**

Je recevrai par ailleurs
les invitations
aux manifestations organisées
par le Conseil régional
de l'Ordre des Architectes.

Je m'abonne

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal..... Ville

Date.....Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne, 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

CiE
INGENIERIE

Économiste de la construction

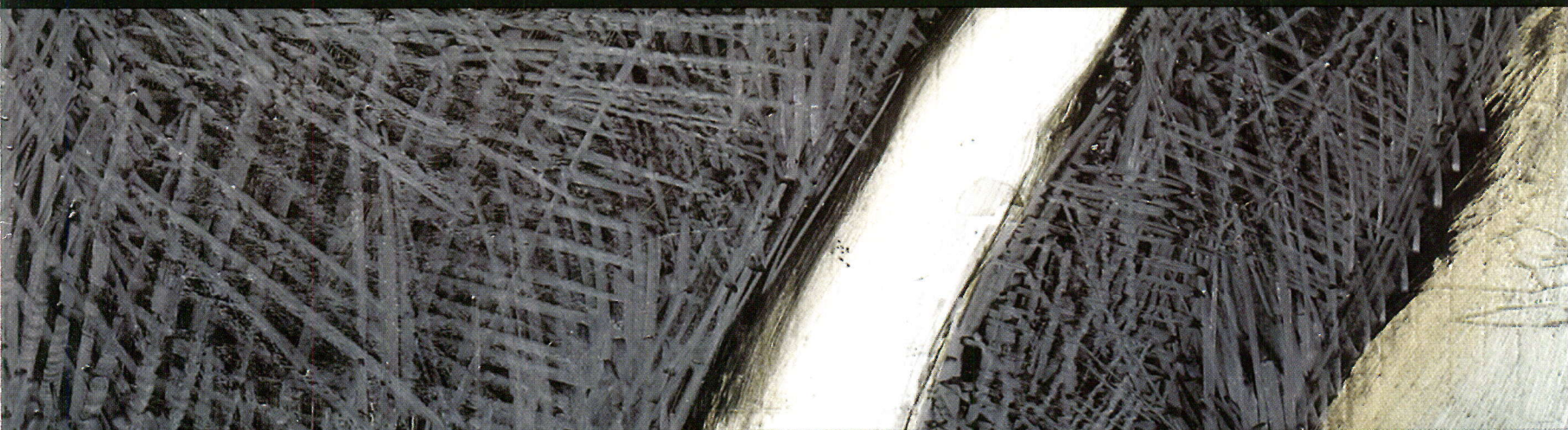
Maîtriser les coûts pour donner de l'avenir à vos projets

9, Allée Évariste Galois · 63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 28 21 15 - Fax. 04 73 28 18 53 - email : c.i.economie@orange.fr

COORDONNATEUR DE LA REVUE "AUVERGNE ARCHITECTURES"

DE BUSSAC

CRÉATIONS IMPRIMÉES



Joël Barbiéro - Assemblage, 12 éléments de 18 x 18 cm - carton, verre imprimé, bois - Détail

CONCEPTIONS
RÉALISATIONS



WWW.DEBUSSAC.FR
0473 423 100

GRUPE D2000



LOUIS GENESTE
PARIS

Sculpture de la pierre

Restauration & conservation de patrimoine bâti

Louis Geneste, orfèvre en la matière.

Paris / Clermont-Ferrand / Murat / Rosiers d'Egletons

louisgeneste.com